



FAO LIBRARY AN: 449091

ISSN 1020-2897

LARC/94/REP

RAPPORT

San Salvador,
El Salvador,
29 août-
2 septembre
1994

Vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes



Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

**RAPPORT DE LA VINGT-TROISIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES**

San Salvador (El Salvador), 29 août - 2 septembre 1994

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v - ix
	<u>Paragraphes</u>
PRELIMINAIRES	1 - 15
Organisation de la Conférence	1 - 2
Cérémonie d'ouverture	3 - 12
Election du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur	13 - 14
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	15
RESUME DES DEBATS	16 - 58
Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans la région	16 - 25
Rapport sur les activités de la FAO dans la région 1992-93	26 - 35
Résultats de la cent sixième session du Conseil: incidences sur les activités actuelles et futures de la FAO dans la région	36 - 49
Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation de 1996	50 - 54
Projet de Déclaration sur l'agriculture et l'alimentation	55 - 58
RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE	59 - 112
Ouverture de la réunion du Comité technique	59
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	60 - 61
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	62
Nouveaux arrangements en faveur du développement agricole et rural de la région	63 - 70
Suivi des négociations de l'Uruguay Round et assistance possible de la FAO dans la région	71 - 73
Aménagement intégré des ressources naturelles pour un développement durable: rôles clés des terres et des eaux	74 - 85
Coopération entre la FAO et les organisations régionales et sous-régionales	86 - 99
Représentation de la région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)	100 - 102
Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)	103 - 109
Questions diverses	110
Adoption du rapport	111
Clôture du Comité technique	112

	<u>Paragraphe</u> s
CONCLUSION	113 - 120
Questions diverses	113
Date et lieu de la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes	114
Adoption du rapport	115
Clôture de la Conférence	116 - 120

ANNEXES

A	Ordre du jour du Comité technique et de la Session plénière
B	Liste des participants
C	Liste des documents
D	Allocution du Ministre de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador, M. Carlos Antonio Mejía Alférez
E	Déclaration de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
F	Allocution du Président de la République d'El Salvador, M. Armando Calderón Sol

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. A réitéré le principe selon lequel les aliments ne devraient pas être utilisés comme une arme politique, au préjudice des économies nationales, et a réaffirmé le droit souverain des pays à un développement économique et social libre de toute ingérence extérieure (par. 18).
2. A souligné l'importance des programmes issus de la concertation entre des pouvoirs publics décentralisés, le secteur social, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les structures de participation populaire à l'identification et à l'exécution des programmes, ainsi qu'à la privatisation des activités de service dans lesquelles ces organisations rurales jouent un rôle crucial (par. 19).
3. A souligné qu'il importe au plus haut point que les Etats Membres discutent des objectifs fondamentaux communs à la région comme: i) la sécurité alimentaire, le bien-être nutritionnel et le développement économique; ii) la modernisation du secteur agricole; iii) la durabilité du développement et la conservation et l'aménagement intégré des ressources, en particulier des sols, des eaux, des forêts et des pêches; iv) la création d'emplois agricoles et non agricoles; et v) l'amélioration des conditions du commerce mondial. Elle a signalé que pour atteindre ces objectifs, il faudrait agir sur plusieurs facteurs de politique économique et créer des conditions juridiques et institutionnelles favorables à ces initiatives (par. 20).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

4. A demandé à la FAO son soutien pour l'élaboration de politiques, stratégies, programmes et instruments destinés à promouvoir le développement durable dans ses aspects institutionnels, techniques, sociaux et économiques, en accordant une attention particulière aux petits agriculteurs et aux couches les plus défavorisées de la population rurale (par. 23).

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

5. A souligné que les petits agriculteurs souffrent de plus en plus de la pauvreté en raison de leur faible capacité économique et de leur manque de formation à la gestion et qu'il faudrait par conséquent consacrer une plus forte proportion des ressources de l'Etat à la conversion technique, économique et productive de ces exploitations. Elle a réitéré la nécessité d'élaborer des politiques agraires appropriées, et une législation garantissant un accès équitable aux ressources, à la technologie, aux intrants et aux services, ainsi que d'assurer la sécurité alimentaire, de soulager la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie (par. 18).

6. A souligné la nécessité d'une mise en valeur plus efficace des ressources humaines grâce à des programmes d'enseignement et de formation agricoles et techniques et de formation à la gestion, s'adressant notamment aux femmes rurales, de façon à renforcer l'efficacité des programmes de développement et à encourager la création d'emplois non agricoles dans le secteur rural et la participation à des programmes de gestion des services destinés à l'agriculture (par. 19).

Rapport sur les activités de la FAO dans la région 1992-93

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

7. S'est félicitée du travail accompli par la FAO dans la région. A suggéré que le rapport sur les activités de la FAO contienne à l'avenir des informations sur les ressources destinées à la région et sur les activités prévues pour l'exercice biennal suivant, ainsi qu'une évaluation des réseaux de coopération technique (par. 33).
8. A accueilli favorablement le projet d'accord de CTPD et le recrutement d'experts locaux pour réduire les coûts de gestion (par. 34).

Résultats de la cent sixième session du Conseil: incidences sur les activités actuelles et futures de la FAO dans la région

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

9. A réaffirmé par acclamation son appui sans réserve au processus de revitalisation et de décentralisation de l'Organisation proposé par le Directeur général au cours de la cent sixième session du Conseil (par. 49).

Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation de 1996

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

10. A exprimé son soutien total à la convocation du Sommet mondial de l'alimentation, le Mexique proposant d'accueillir la réunion préparatoire des Etats Membres de l'Amérique latine et des Caraïbes (par. 54).

Nouveaux arrangements en faveur du développement agricole et rural de la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

11. S'est déclarée d'accord pour que le secteur privé joue désormais un rôle complémentaire dans le développement, notamment en ce qui concerne la prestation de services, dans le respect de l'équilibre nécessaire entre le secteur public et le secteur privé (par. 66).

12. A instamment prié les Etats Membres de poursuivre leurs efforts en matière de consultation, de communication et de formation dans les domaines de la décentralisation administrative et de l'exécution des programmes et activités, grâce à l'assistance fournie aux universités, aux ONG, aux coopératives et aux municipalités, dans l'intérêt immédiat des populations bénéficiaires (par. 70).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

13. A demandé à la FAO son assistance pour que les secteurs les plus défavorisés, notamment les femmes rurales, bénéficient d'une attention particulière afin de réduire au maximum les effets négatifs du processus de restructuration institutionnelle (par. 67).
14. A instamment prié la FAO d'identifier des schémas de modernisation qui ne perturbent pas les économies fragiles de la région et d'assurer une formation juridique et administrative dans le cadre du processus de restructuration institutionnelle (par. 70).
15. A instamment prié la FAO d'organiser et de promouvoir des activités de consultation et de formation dans les domaines de la décentralisation administrative et de l'exécution des programmes et activités (par. 70).

Suivi des négociations de l'Uruguay Round et assistance possible de la FAO dans la région

A l'attention de la FAO

La Conférence:

16. A recommandé à la FAO d'entreprendre, en collaboration avec divers organismes internationaux, des études quantitatives et qualitatives sur les conséquences de l'Uruguay Round pour la région, visant à améliorer l'efficacité des politiques agricoles aux niveaux national et régional, tout en renforçant l'intégration commerciale des pays (par. 72).
17. A demandé à la FAO de renforcer la composante agricole des programmes de recherche sur les biotechnologies et la conversion agro-industrielle et de fournir une assistance pour l'installation de laboratoires de référence chargés de contrôler l'innocuité des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (par. 73).

Aménagement intégré des ressources naturelles pour un développement durable: rôle clé des terres et des eaux

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

18. A souligné la nécessité d'appliquer dans tous les pays de la région de nouveaux critères pour la conservation des sols et des eaux, en fixant des priorités d'action dans les zones agroécologiques fragiles (par. 78).

19. A souligné l'importance d'une participation pleine et entière des gouvernements des Etats Membres au suivi de la CNUED et a insisté sur la nécessité d'actions multidisciplinaires visant à protéger l'environnement (par. 84).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

20. A proposé que la FAO examine de nouvelles méthodes de recherche agricole qui prennent en considération l'aménagement des terres en vue de la conservation des sols et des eaux. Elle a demandé une aide pour créer des organes directeurs des politiques d'aménagement et de gestion des ressources en terres et en eaux ou pour renforcer ces mécanismes, lorsqu'ils existent (par. 79).
21. A demandé à la FAO un appui technique pour harmoniser la législation existante en matière d'aménagement et de conservation des ressources naturelles (par. 80).
22. A recommandé à la FAO d'analyser les politiques et stratégies de recherche concernant l'utilisation des engrais non organiques, dans l'optique d'une rationalisation de la fourniture d'éléments nutritifs aux végétaux (par. 82).

Coopération entre la FAO et les organisations régionales et sous-régionales

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

23. A affirmé qu'il était urgent d'établir des contacts avec des organismes financiers internationaux afin de mobiliser des ressources propres à accélérer le processus d'investissement agricole (par. 95).
24. A insisté sur la nécessité pour tous les pays de renforcer sans attendre leurs mécanismes internes de coordination de l'assistance technique internationale, afin que cette assistance soit conforme à leurs besoins prioritaires (par. 98).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

25. A demandé à la FAO et l'IICA d'intensifier leur effort de coordination dans des domaines comme le développement agricole durable, la gestion des ressources génétiques des animaux domestiques, l'analyse des politiques et les projets d'intégration et d'accords commerciaux (par. 93).
26. A demandé à la FAO que son expérience, positive à ce jour, de coopération avec l'IICA soit étendue progressivement à d'autres organisations. Elle a demandé qu'à la prochaine Conférence régionale la FAO présente un document instituant le même type de coopération entre la FAO et la BID en matière d'investissement agricole, dans lequel serait identifié des domaines d'action conjointe prioritaire (par. 94).
27. A recommandé que la FAO prépare pour chaque Conférence régionale un rapport sur ses relations avec les organisations régionales et sous-régionales dans les domaines où la FAO possède des compétences techniques, l'accent étant mis sur les questions faisant l'objet d'une coordination (par. 96).

28. A demandé que la FAO et l'IICA, de concert avec d'autres organisations sous-régionales, prennent part à une étude sur les perspectives de développement agricole en Amérique centrale, qui serait présentée à une réunion des ministres de l'agriculture de la sous-région en septembre 1995 (par. 97).

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

29. A élu à l'unanimité M. Francisco Roberto Arias (El Salvador), Directeur exécutif du Centre national de technologie agricole pour représenter la région au GCRAI, en remplacement de Trinité-et-Tobago, dont le mandat s'achève en 1994 (par. 101).
30. A ratifié les mesures proposées par le Secrétariat pour faciliter à l'avenir la sélection des représentants de la région au GCRAI et l'exercice de leurs fonctions à l'égard du GCRAI et des Etats Membres de la région (par. 102).

Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)

A l'attention de la FAO

La Conférence:

31. A prié la FAO de renforcer la coopération technique et la recherche de fonds pour financer l'exécution des projets issus des plans d'action, notamment dans les domaines suivants: sécurité alimentaire des ménages et développement communautaire; qualité et innocuité des aliments; carence en oligo-éléments; éducation alimentaire et nutritionnelle; et évaluation et suivi des situations alimentaires et nutritionnelles (par. 109).

Questions diverses

A l'attention de la FAO

La Conférence:

32. A recommandé à la FAO d'accorder une attention prioritaire à la population d'Haïti vu la gravité de la situation dans ce pays (par. 113).

Date et lieu de la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

33. A pris note de la proposition formulée par la délégation du Paraguay d'accueillir la vingt-quatrième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui se tiendra en 1996 et a demandé au Directeur général de tenir compte du soutien unanime de la Conférence à l'offre du Paraguay au moment de fixer le lieu et la date de la prochaine Conférence, après consultation du Gouvernement du Paraguay et des autres Etats Membres de la région (par. 114).

PRELIMINAIRES

Organisation de la Conférence

1. La vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue du 29 août au 2 septembre 1994 à San Salvador (El Salvador). Son Comité technique s'est réuni du 29 au 31 août.
2. Y ont assisté les délégations de 28 Etats Membres de la région et des observateurs de pays d'autres régions, de diverses institutions des Nations Unies, d'organismes et institutions régionaux et sous-régionaux et d'organisations non gouvernementales. La liste des participants figure à l'Annexe B.

Cérémonie d'ouverture

3. La Conférence a été solennellement ouverte en présence de S.E. le Président de la République d'El Salvador, M. Armando Calderón Sol; du Ministre de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador, M. Carlos Antonio Mejía Alférez; des ministres, des vice-ministres et des chefs et membres de délégation; des membres du corps diplomatique accrédités en El Salvador; et des observateurs d'organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales.
4. Le Ministre de l'agriculture de la République d'El Salvador a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Gouvernement et du peuple salvadoriens. Il a souligné que la poursuite authentique d'un développement agricole et halieutique durable exige de la part des gouvernements, des producteurs et des organismes de coopération internationale un ensemble de mesures urgentes, intelligentes et concertées garantissant la production de vivres dans un environnement ordonné, de façon que la population de l'Amérique latine et des Caraïbes ait largement accès à cette production vivrière. Le texte complet de la Déclaration du ministre figure à l'Annexe D.
5. Le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a manifesté sa profonde reconnaissance au Gouvernement et au peuple salvadoriens pour leur accueil chaleureux, leur courtoisie et l'hospitalité accordée aux représentants des Etats Membres et au personnel de l'Organisation assistant à la Conférence.
6. Le Directeur général a évoqué les perspectives du développement régional et ses conséquences sur le secteur agraire, les activités de coopération de la FAO dans la région et les innovations récemment introduites dans l'Organisation ainsi que les événements à venir. Le texte complet de l'allocution du Directeur général figure à l'Annexe E.
7. Dans son allocution, le Directeur général a fait savoir que ses propositions visant à renforcer la FAO consistent essentiellement en un effort systématique pour tirer le meilleur parti possible des ressources agricoles existantes et répondre de manière efficace aux besoins des Etats Membres, afin que ceux-ci puissent disposer à tout moment de denrées alimentaires suffisantes. A cet effet, le système régional de Réseaux de coopération technique, principal instrument de promotion de la coopération technique entre pays en développement (CTPD), serait consolidé. Il est prévu, en outre, de renforcer de manière progressive le Bureau régional et de créer un bureau sous-régional pour les Caraïbes. Enfin, le Directeur général a indiqué que le programme de terrain de la FAO compte actuellement 163 projets dans la région, pour un montant approximatif de 137 millions de dollars E.-U.
8. Le Directeur général a fait observer qu'au cours des prochaines années se tiendraient trois événements d'une importance capitale pour l'Organisation, à savoir: la célébration du cinquantième anniversaire de la FAO en 1995 au Canada, le Sommet mondial de l'alimentation, au premier

trimestre de 1996, et la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques, qui se tiendrait en Allemagne en juin de la même année. A ce propos, il a instamment invité les Etats Membres à participer activement à la préparation de ces événements.

9. Dans son allocution d'ouverture, le Président de la République d'El Salvador a souligné le grand honneur que représente pour son pays cet événement qui permettrait d'analyser et d'envisager, dans une optique à la fois réaliste et visionnaire, l'avenir des peuples de la région, avec les gouvernements et les organismes internationaux partageant la même préoccupation pour l'avenir de l'humanité en matière d'alimentation et de santé.

10. Le Président de la République a signalé que le problème fondamental commun aux pays en développement réside dans une mauvaise utilisation des ressources naturelles et l'emploi de technologies agricoles inappropriées, avec pour résultat des niveaux de production peu élevés. Il a ajouté que la modernisation progressive des économies de la région avait exigé et exigeait encore l'élaboration de politiques et de stratégies agricoles correspondant aux besoins économiques et sociaux de chaque nation.

11. Evoquant la problématique salvadorienne en matière de développement agricole et rural, le Président de la République a indiqué que l'augmentation progressive de la population sur un territoire limité et une mauvaise utilisation des terres avaient eu pour conséquence une grave détérioration de l'environnement. Pour faire face à ce déséquilibre, son gouvernement avait lancé un plan national de développement agricole ayant pour objectif principal d'encourager la production, dans le respect des principes d'efficacité écologique, de modernité et de rentabilité.

12. Enfin, le Président de la République s'est félicité de la présence des délégations qui allaient s'employer à trouver, dans un cadre international, des solutions immédiates et pratiques aux besoins alimentaires de la population de la région, en misant sur les derniers progrès de la science et de la technologie. Le texte complet de l'allocution du Président de la République figure à l'Annexe F.

Election du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur

13. La Conférence a élu Président, à l'unanimité, M. Carlos Antonio Mejía Alférez, Ministre de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador. Comme Vice-Présidents, la Conférence a élu à l'unanimité tous les Ministres et Vice-Ministres de l'agriculture présents: M. Tennyson R. Wells, Ministre de l'agriculture et des pêches des Bahamas; M. Russel García, Ministre de l'agriculture et des pêches de Belize; M. Oscar Campos Chavarría, Vice-Ministre de l'agriculture et de l'élevage de Costa Rica; M. Abilio Manuel Cárdenas García, Vice-Ministre de l'agriculture de Cuba; M. Alejandro Gutiérrez, Sous-Secrétaire de l'agriculture du Chili; M. Maynard Joseph, Ministre de l'agriculture, des terres, des pêches et des forêts de la Dominique; M. Benjamín Tobar, Directeur national du développement rural de l'Equateur; M. Luis Arturo del Valle García, Ministre de l'agriculture du Guatemala; M. Ramon Villeda-Bermúdez, Ministre des ressources naturelles du Honduras; M. Seymour Mullings, Ministre de l'agriculture de la Jamaïque; M. Carlos Torres Manzo, Coordonnateur général de la Commission nationale de l'alimentation du Mexique; M. Julio Rivera Valle, Vice-Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Nicaragua; M. Sergio Garay, Vice-Ministre de l'élevage du Paraguay; M. Rodolfo Masuda, Vice-Ministre de l'agriculture du Pérou; M. Francisco González, Sous-Secrétaire d'Etat à la vulgarisation et à la formation agricoles de la République dominicaine; Mme Ira d'Auvergne, Ministre de l'agriculture, des terres, des pêches et des forêts de Sainte-Lucie; M. Chiefton Allan Cruickshank, Ministre de l'agriculture, de l'industrie et du travail de Saint-Vincent-et-les Grenadines; et M. Stanford Callender, Secrétaire parlementaire de l'agriculture, des terres et des ressources marines de Trinité-et-Tobago. La Conférence a désigné comme Rapporteur M. Ricardo Velásquez Huerta, Chef suppléant de la délégation mexicaine et Ministre représentant suppléant auprès de la FAO, qui avait déjà assumé cette fonction au Comité technique.

14. La Conférence a décidé de conserver le Comité de rédaction du Comité technique, composé du Brésil, de Cuba, de l'Equateur, d'El Salvador, de Haïti et de Trinité-et-Tobago, les autres délégations étant invitées à y participer librement.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

15. La Conférence a adopté, sans modifications, l'ordre du jour et le calendrier qui figurent à l'Annexe A du présent rapport.

RESUME DES DEBATS

Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans la région

16. Au cours du débat général sont intervenus toutes les délégations des Etats Membres présentes, ainsi que divers observateurs. Ils ont remercié le Gouvernement et le peuple salvadoriens de leur accueil et des installations mises à la disposition de la Conférence.

17. La Conférence a souligné le processus de profonde transformation politique, sociale et économique qui se déroule actuellement dans un environnement de plus en plus démocratique et compétitif, influencé par les changements technologiques, le commerce international, la spécialisation croissante de l'agriculture, la transformation de l'appareil public et l'intervention accrue du secteur privé, ainsi que de nouvelles formes d'expression pluraliste. Ces phénomènes, tout en contribuant à améliorer la productivité, avaient accentué la rapide détérioration de l'environnement, la dégradation des ressources naturelles et les phénomènes migratoires, compromettant les possibilités d'augmenter la production agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire. Dans ces circonstances, le concept de durabilité s'imposait de plus en plus comme le fondement de toute stratégie visant à assurer la satisfaction des besoins actuels et futurs d'une population en croissance rapide.

18. La Conférence a souligné que les petits agriculteurs des régions les plus pauvres et les plus fragiles souffraient de plus en plus de la pauvreté en raison de leur faible capacité économique et de leur manque de formation à la gestion et qu'il faudrait par conséquent consacrer une plus forte proportion des ressources de l'Etat à la conversion technique, économique et productive de ces petites exploitations. Elle a réitéré la nécessité de politiques agraires appropriées, d'une législation garantissant un accès équitable aux ressources, à la technologie, aux intrants et aux services et d'une conception intégrée de l'exploitation et de la conservation des ressources naturelles, qui permettent d'obtenir des avantages sociaux et économiques, d'assurer la sécurité alimentaire et le bien-être nutritionnel, de soulager la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie. Elle a réitéré le principe selon lequel les aliments ne devraient pas être utilisés comme une arme politique, au préjudice des économies nationales, et a réaffirmé le droit souverain des pays à un développement économique et social libre de toute ingérence extérieure.

19. Dans ce contexte de libéralisation économique et compte tenu de l'influence marquée du marché international, la Conférence a souligné l'importance des programmes issus de la concertation entre des pouvoirs publics décentralisés, le secteur social, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les structures de participation populaire à l'identification et à l'exécution des programmes, ainsi qu'à la privatisation des activités de service dans lesquelles ces organisations rurales jouaient un rôle crucial. Elle a souligné également la nécessité d'une mise en valeur plus efficace des ressources humaines, grâce à des programmes d'enseignement et de formation agricoles et techniques et de formation à la gestion, s'adressant notamment aux femmes rurales, de façon à renforcer l'efficacité des programmes de développement, et à encourager la création d'emplois non agricoles dans le secteur rural et la participation à des programmes de gestion des services destinés à l'agriculture.

20. La Conférence a souligné qu'il importait au plus haut point que les Etats Membres discutent des objectifs fondamentaux communs à la région comme: i) la sécurité alimentaire, le bien-être nutritionnel et le développement économique; ii) la modernisation du secteur agricole; iii) la durabilité du développement et la conservation et l'aménagement intégré des ressources, en particulier des sols, des eaux, des forêts et des pêches; iv) la création d'emplois agricoles et non agricoles; et v) l'amélioration des conditions du commerce mondial. La Conférence a signalé que pour atteindre ces objectifs, il faudrait s'employer à diversifier la production, stimuler la productivité, transférer la technologie, réduire les subventions et créer des incitations, mobiliser des ressources financières et

les gérer efficacement, renforcer l'Etat dans son rôle d'orientation et de contrôle, protéger et aménager les ressources naturelles et assurer un accès ordonné à ces ressources, gérer de manière démocratique et participative les processus de production, de transformation et d'appui et créer des conditions juridiques et institutionnelles favorables à ces initiatives.

21. La Conférence a manifesté son soutien sans réserve au processus de revitalisation et de décentralisation de la FAO proposé par le Directeur général au cours de la cent sixième session du Conseil. A ce propos, on a évoqué le renforcement du Bureau régional et des représentations dans les pays, la création du Bureau sous-régional pour les Caraïbes, l'établissement du Département du développement durable, l'exécution du Programme spécial: production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier et le renforcement de la coopération technique entre pays en développement, ainsi que les activités des Réseaux de coopération technique. En outre, elle a pris note de la position du GRULAC ROME concernant certaines mesures nécessaires pour poursuivre la réforme de l'Organisation et qui étaient décrites dans le document que ce groupe régional avait présenté lors de la session susmentionnée. Quelques délégations ont demandé à la FAO d'envisager la création d'un Bureau sous-régional pour l'Amérique centrale, et ont proposé de l'accueillir dans leur pays.

22. La Conférence a demandé à la FAO de continuer à appuyer les conclusions du Programme "Action 21" de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN), afin de contribuer à l'élaboration et à l'exécution des plans d'action y relatifs.

23. La Conférence a demandé à la FAO son soutien pour l'élaboration de politiques, stratégies, programmes et instruments destinés à promouvoir le développement durable dans ses aspects institutionnels, techniques, sociaux et économiques, en accordant une attention particulière aux petits agriculteurs et aux couches les plus défavorisées de la population rurale. Elle a mentionné, en particulier, les programmes assurant l'accès aux ressources productives, la préservation de l'environnement, la gestion intégrée des sols, des eaux, des forêts et des ressources halieutiques, l'augmentation de la productivité, la rationalisation du commerce intérieur et extérieur, ainsi que ceux visant à garantir la concertation entre les divers secteurs du développement.

24. La Conférence a demandé à la FAO de continuer à progresser dans l'élaboration d'accords et de travaux conjoints avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), ainsi qu'avec les autres organismes régionaux et sous-régionaux.

25. La Conférence a appelé de ses vœux le renforcement de la coopération technique entre pays en développement (CTPD), ainsi que de l'intégration sous-régionale et régionale et des accords bilatéraux. De même, elle a souligné le rôle des réseaux de coopération technique, qui facilitaient la collaboration interpays dans le cadre d'activités régionales et mondiales et rendaient plus productives les activités de défense de l'environnement et des ressources naturelles.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région 1992-93

26. Le Fonctionnaire chargé du Bureau régional et Représentant régional adjoint a reconnu, en présentant ce point¹, que la Région présentait des caractéristiques particulières, notamment en ce qui concernait les ressources naturelles, les structures administratives, la culture, les indicateurs socio-économiques, le fait que la quasi-totalité des pays avaient un gouvernement démocratique ainsi que la pauvreté rurale, dont le taux était l'un des plus élevés du monde en développement. D'où la nécessité de stratégies et de programmes de développement adaptés à ces conditions et l'intérêt que

¹

LARC/94/2 et Annexe.

présentaient pour la région les politiques de restructuration et de décentralisation de la FAO mises en oeuvre par le Directeur général.

27. Le Représentant régional adjoint a précisé qu'en tant qu'organisme international la FAO avait pris soin d'assurer une couverture régionale à ses programmes et activités. Ainsi, au cours des deux années passées, des techniciens de tous les Etats Membres de la FAO de la région avaient participé à des activités techniques, soit pour recevoir ou fournir une formation, soit pour participer à des activités de coopération technique dans divers domaines intéressant les gouvernements. Le fonctionnaire chargé du Bureau régional a mentionné, en outre, l'importante production du Bureau régional en ce qui concernait les publications, les bases de données et la documentation audiovisuelle.

28. Le Représentant régional adjoint a appelé l'attention sur les activités menées par le Bureau régional dans les Caraïbes avec la collaboration des représentations de la FAO, dans des domaines comme l'appui à la Commission de la protection des végétaux des Caraïbes, l'assistance directe aux pays confrontés à d'importants problèmes de protection phytosanitaire, la pêche artisanale, le tourisme à la ferme, les zones économiques exclusives, les petites agro-industries, les forêts tropicales, la gestion des bassins versants et la dégradation de l'environnement. Il a ajouté que la création d'un Bureau sous-régional pour les Caraïbes rendrait plus efficace l'action du Bureau régional dans la sous-région.

29. Il a souligné que, dans le cadre de la décentralisation, le Bureau régional aurait pour responsabilités supplémentaires la liaison et la coordination avec d'autres organismes régionaux. A cet égard, il a signalé les progrès accomplis en matière de coordination des activités avec l'IICA. En outre, il a souligné la collaboration avec divers organismes internationaux et organisations gouvernementales et non gouvernementales.

30. Le Représentant régional adjoint a souligné que le système de réseaux de coopération technique parrainé par le Bureau régional demeurerait le principal mécanisme utilisé par les Etats Membres pour multiplier les initiatives à l'échelon national, promouvoir la coopération technique et économique entre pays en développement et se tenir mutuellement au courant de leurs politiques, stratégies et programmes de développement agricole et rural.

31. Le Représentant régional adjoint a signalé l'appui efficace dont avait bénéficié l'intégration des femmes dans le développement, grâce notamment au Réseau de coopération technique sur ce thème.

32. Le Représentant régional adjoint a insisté sur le soutien apporté par la FAO aux processus d'intégration sous-régionale - MERCOSUR, Groupe andin, CARICOM et Marché commun d'Amérique centrale, notamment. Il a également souligné la collaboration de la FAO aux négociations que les pays de la région ont tenues à propos de l'Uruguay Round du GATT, ainsi que de l'adaptation des stratégies de production et des stratégies commerciales de leurs secteurs agricoles respectifs aux résultats de l'Uruguay Round.

33. La Conférence s'est félicitée du travail accompli par la FAO dans la région. Certains Etats Membres ont suggéré que le rapport sur les activités de la FAO contienne à l'avenir des informations sur les ressources destinées à la région, et sur les activités prévues pour l'exercice biennal suivant, ainsi qu'une évaluation des réseaux de coopération technique.

34. La Conférence a accueilli favorablement le projet d'accord de CTPD et le recrutement d'experts locaux pour réduire les coûts de gestion.

35. Quelques délégations ont déclaré que la FAO devrait effectuer des évaluations sur l'exécution des projets et d'autres activités, en coordination avec les organismes nationaux. Elles ont demandé

en outre la réalisation d'études sur le potentiel du secteur halieutique dans leurs pays respectifs. Enfin, elles ont insisté pour que la FAO continue à donner suite aux activités des pays tendant à assurer l'intégration efficace et complète des femmes dans le développement économique et social.

Résultats de la cent sixième session du Conseil: incidences sur les activités actuelles et futures de la FAO dans la région

36. A l'occasion de l'examen de ce point, le Président indépendant du Conseil de la FAO a rappelé que cette session du Conseil s'était déroulée dans une ambiance extrêmement cordiale et dans un esprit de coopération et de créativité, qui avaient conduit à l'approbation à l'unanimité des propositions du Directeur général relatives à son examen des programmes, structures et politiques de la FAO, entrepris conformément à la Résolution 10/93 de la Conférence. Il a souligné que ce succès était dû au fait que le Directeur général avait veillé à ce que ses propositions s'inscrivent dans le cadre de transformations et de réformes positives au sein du système des Nations Unies et soient le fruit d'un processus d'amples consultations avec les Etats Membres, et d'une grande transparence de la part du Secrétariat.

37. Il a mentionné, en outre, quelques-unes des observations et des recommandations formulées par les Etats Membres au cours des débats du Conseil, dont il serait tenu compte lors du processus de restructuration de l'Organisation. Parmi celles-ci, il a souligné l'importance pour l'Organisation de conserver son caractère de centre d'excellence, d'évaluation internationale et de référence mondial dans les domaines relevant de son mandat, sa restructuration ne devant pas impliquer une modification de ses compétences.

38. En ce qui concerne l'effort particulier qu'exige la sécurité alimentaire, on a été d'accord avec le Directeur général pour associer les sources de financement extrabudgétaires aux ressources catalytiques du Programme ordinaire, dans la mesure où les activités de suivi devraient viser non seulement à encourager la production, mais aussi à résoudre les problèmes de disponibilité et d'accès aux vivres qui sont liés à l'extrême pauvreté, à l'absence de croissance économique, au chômage et à la nécessité de préserver l'environnement.

39. A propos de la mise en route du système de prévention des urgences liées aux ravageurs et aux maladies transfrontières des animaux et des plantes, on a souligné la nécessité d'une meilleure coordination avec les organisations nationales et internationales compétentes et d'un renforcement de la coopération entre pays intéressés grâce à la modeste contribution du budget de la FAO qui servirait d'incitation et de catalyseur.

40. Le Président indépendant du Conseil a souligné que les propositions de restructuration de la FAO avait, elles aussi, été accueillies avec enthousiasme, notamment le renforcement des bureaux régionaux et la création de nouveaux bureaux sous-régionaux. Toutefois, ces propositions de décentralisation ne devraient pas conduire à une dispersion des efforts ou à un divorce entre les activités normatives et les activités opérationnelles, ni à la perte des précieux services centraux de la FAO.

41. Enfin, le Président indépendant du Conseil a souligné que cette politique de décentralisation donnerait aux Conférences régionales une dimension et une importance supplémentaires dans la mesure où elles auraient pour rôle de mieux accorder les politiques et programmes de la FAO avec les potentialités et les besoins de chaque région ou sous-région.

42. Le Conseiller spécial du Directeur général et Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable a informé à ce propos² la Conférence que le processus d'application des décisions du Conseil avait démarré et qu'il se poursuivrait tout au long de l'exercice biennal et au-delà, à l'occasion de la préparation du Programme de travail et budget pour 1996-97. L'important, pour les régions, serait la décentralisation des activités de l'Organisation. A cet effet, le Directeur général avait invité les gouvernements des Etats Membres à lui faire connaître leurs besoins prioritaires, la décentralisation devant permettre à l'Organisation d'être plus proche des exigences des pays et d'y répondre plus rapidement. Le processus en cours impliquait l'examen simultané du rôle et du fonctionnement des structures de l'Organisation, au Siège et aux niveaux régional et national, y compris le transfert de postes et le recrutement de fonctionnaires sur le plan national, de façon que les types de services et de connaissances spécialisées mis à la disposition des Etats Membres à ces différents niveaux correspondent mieux à la distribution géographique des besoins prioritaires et obtiennent de meilleurs résultats. Le même processus de consultation avec les pays et d'analyse des priorités avait été utilisé pour décider du pays où serait installé le Bureau sous-régional pour les Caraïbes et de ses effectifs en personnel, étant entendu que ce bureau continuerait à dépendre du Bureau régional et à lui faire rapport.

43. La décentralisation avait aussi pour but d'assurer une interaction plus étroite entre la FAO et les institutions régionales et sous-régionales, comme celle qui était déjà instaurée entre la FAO et l'IICA. L'utilisation des compétences des pays dans les bureaux locaux faciliterait aussi les relations avec les institutions nationales.

44. A propos de la restructuration du Siège de la FAO et des nouveaux programmes approuvés par le Conseil, le Conseiller spécial a souligné que la région y trouverait son intérêt dans la mesure où ils concordaient étroitement avec les principaux aspects des priorités et programmes nationaux signalés pendant la Conférence régionale, ce qui permettrait à la FAO d'agir en harmonie avec les politiques, plans et programmes nationaux. Toutefois, on a fait observer que la FAO conserverait ses fonctions fondamentales et que les décisions du Conseil concernaient davantage la façon dont la FAO s'acquitterait de ses fonctions auprès de ses Etats Membres que les programmes eux-mêmes. Les modifications décidées par le Conseil n'avaient affecté qu'une partie relativement minime du Programme de travail et budget pour 1994-95 approuvé par la Conférence.

45. Au cours des interventions qui ont suivi, les délégations des pays ont accueilli avec satisfaction les décisions du Conseil, notamment celles relatives à la décentralisation et à la création du Département de la coopération technique et du Département du développement durable et ont exprimé leur appui et leur intérêt pour les nouveaux programmes sur la production vivrière visant à garantir la sécurité alimentaire et sur la prévention des maladies et infestations de ravageurs. En réponse à une demande tendant à ce que les pays soient tenus informés des progrès accomplis dans l'application des décisions du Conseil, afin de pouvoir mieux évaluer leurs répercussions dans les pays de la région, on a indiqué que l'information serait assurée grâce à la distribution aux Etats Membres des rapports présentés au Comité du Programme, au Conseil et à la Conférence.

46. Plusieurs délégations ont demandé la création d'un bureau sous-régional pour l'Amérique centrale, en soulignant le caractère particulier des problèmes de cette sous-région.

47. M. Jacques Diouf, Directeur général, est intervenu pour répondre à une délégation ayant suggéré qu'il conviendrait d'accentuer la décentralisation, et d'accorder davantage d'autonomie en matière de gestion et d'allocation de crédits aux bureaux régionaux, sous-régionaux et locaux.

48. Tout en réaffirmant son intention d'appliquer intégralement le processus de décentralisation approuvé par le Conseil, le Directeur général s'est déclaré fermement convaincu de la nécessité de maintenir l'universalité, la cohésion et l'unité de l'Acte constitutif, des programmes et des stratégies de la FAO. Il convenait, selon lui, d'éviter tout excès qui risquerait de susciter des conflits d'intérêt entre pays membres et régions à propos du Programme de travail et budget de l'Organisation.

49. La Conférence a réaffirmé par acclamation son appui sans réserve aux décisions du Conseil et du Directeur général.

Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation de 1996

50. Le Directeur de la Division de l'information a présenté ce point³ de l'ordre du jour. Il a rappelé qu'à sa vingt-septième session la Conférence de la FAO avait exprimé sa profonde inquiétude devant la persistance de l'insécurité alimentaire dans de nombreux pays, l'augmentation de la population et la diminution des investissements dans le secteur agricole, et avait réclamé l'adoption de mesures immédiates en faveur de la sécurité alimentaire.

51. La Conférence a pris note de ce que le Directeur général, après avoir consulté de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement de toute la région, avait obtenu leur accord pour convoquer, dans les meilleurs délais possibles, un Sommet mondial de l'alimentation qu'ils estimaient justifié, compte tenu de l'importance qu'ils accordaient au problème de l'insécurité alimentaire. La Conférence a pris note également de l'intention du Directeur général de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation pour le début de 1996. Pour l'instant, les dates considérées comme possibles étaient le samedi 9 et le dimanche 10 mars 1996. Ce Sommet aurait pour but de sensibiliser les plus hautes autorités mondiales, ainsi que le public en général, au scandale que constitue la persistance de l'insécurité alimentaire et à la nécessité de prendre des engagements et des mesures au niveau mondial pour remédier à cette situation. Ce Sommet devait conduire à l'adoption de politiques aux niveaux international et national et à l'approbation d'un Plan d'action. Il n'était pas envisagé, pour autant, de créer de nouvelles structures organisationnelles, ni de mécanismes de financement supplémentaires.

52. La Conférence a été informée que le processus préparatoire reposerait sur une base très large et inclurait des consultations avec les gouvernements, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et le système des Nations Unies. Le Secrétariat présenterait les principales questions liées à la sécurité alimentaire mondiale dans une série de documents analytiques d'information présentant les événements passés, la situation actuelle et des propositions d'action pour l'avenir. Ces documents reposeraient essentiellement sur l'étude "Agriculture: horizon 2010" et d'autres études effectuées par l'Organisation. Le Secrétariat préparerait également un projet de document concernant les politiques en vue de le soumettre à l'examen du Sommet, ainsi qu'un Plan d'action.

53. Les documents du Sommet seraient présentés, dans une première étape, à une réunion spéciale de ministres qui se tiendrait à Québec (Canada) du 14 au 16 octobre 1995, à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de la FAO. Seraient invités à participer à cette réunion les ministres de l'agriculture et de la coopération pour le développement. Dans le cadre également du cinquantenaire de l'Organisation, le Gouvernement fédéral du Canada et le Gouvernement de la Province de Québec organiseraient à Québec du 11 au 13 octobre 1995 un Symposium international de trois jours sur des questions liées à la sécurité alimentaire. Assisteraient à ce Symposium des représentants des gouvernements, des organisations non gouvernementales et du secteur privé. Comme ces deux manifestations se suivaient, les représentants des ONG et du secteur privé participant au Symposium pourraient présenter à la réunion ministérielle leurs points de vues sur les questions de sécurité alimentaire.

3

LARC/94/INF/10.

54. La Conférence a exprimé son soutien total à la convocation du Sommet mondial de l'alimentation et le Mexique a proposé d'accueillir la réunion préparatoire des Etats Membres de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Projet de Déclaration sur l'agriculture et l'alimentation

55. En présentant ce point, le Directeur de la Division de l'information a informé la Conférence que le Secrétariat avait préparé le projet de "Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture"⁴ en réponse à la Résolution 4/93 de la Conférence relative au cinquantième anniversaire de l'Organisation, qui serait célébré en 1995. Selon cette résolution, un projet de Déclaration devait être présenté en 1994 à toutes les Conférences régionales. Les gouvernements des Etats Membres avaient été invités à présenter par écrit leurs observations dans un délai déterminé. Pour l'Amérique latine, la date limite de présentation de ces observations avait été fixée au **2 novembre 1994**.

56. Le Secrétariat réviserait le projet en fonction des observations écrites reçues des Etats Membres. Le projet révisé serait soumis à l'examen du Conseil en juin 1995 puis serait à nouveau révisé en fonction des délibérations du Conseil en vue de sa présentation à la Conférence qui se tiendrait en novembre 1995. Conformément à la Résolution de la Conférence, le projet définitif serait également soumis à ratification lors des cérémonies du cinquantième anniversaire de l'Organisation.

57. La Conférence a été informée, en outre, que, dans la Résolution relative au cinquantième anniversaire approuvée par la dernière Conférence générale, il était demandé à tous les Etats Membres de célébrer l'anniversaire de la fondation de la FAO avec toute la solennité requise. De nombreuses activités étaient déjà prévues. Par exemple, plus de 50 pays avaient décidé d'émettre des timbres commémoratifs et plus de 30 pays avaient déjà qu'ils émettraient des monnaies commémoratives. Afin de faciliter l'examen des activités envisagées par les Etats Membres, le Directeur général avait déjà décidé du thème de la Journée mondiale de l'alimentation 1995, "Nourrir le monde", qui serait aussi celui du cinquantenaire.

58. La délégation canadienne a informé la Conférence des activités prévues pour commémorer le cinquantième anniversaire de la fondation de la FAO dans la ville de Québec, en octobre 1995. Les Gouvernements du Canada et de la province de Québec et la ville de Québec organisaient un Symposium international à caractère commémoratif, qui se tiendrait du 11 au 13 octobre 1995 et examinerait diverses questions liées à la sécurité alimentaire. La célébration du cinquantenaire aurait lieu le 16 octobre au château de Frontenac, lieu même de la fondation de la FAO en 1945. Elle s'achèverait avec la ratification de la "Déclaration de Québec", ou Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture du cinquantième anniversaire. Le Gouvernement canadien accueillerait également la Réunion ministérielle que le Directeur général avait l'intention de convoquer pour préparer le Sommet mondial de l'alimentation.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

Ouverture de la réunion du Comité technique

59. Le Chargé du Bureau régional et Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine et les Caraïbes a ouvert la réunion du Comité technique, au nom du Directeur général de la FAO, en souhaitant la bienvenue aux délégués et observateurs et en remerciant le Gouvernement et le peuple salvadoriens de leur hospitalité.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

60. Le Comité a élu Président à l'unanimité le Ministre de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador, M. Carlos Antonio Mejía Alférez. Comme Vice-Présidents, le Comité a élu, à l'unanimité, tous les Ministres et Vice-Ministres de l'agriculture présents: M. Tennyson R. Wells, Ministre de l'agriculture et de la pêche des Bahamas; M. Russel García, Ministre de l'agriculture et de la pêche de Belize; M. Abilio Manuel Cárdenas García, Vice-Ministre de l'agriculture de Cuba; M. Maynard Joseph, Ministre de l'agriculture, des terres, de la pêche et des forêts de la Dominique; M. Benjamin Tobar, Directeur national du développement rural de l'Equateur; M. Sergio Garay, Vice-Ministre de l'élevage du Paraguay; M. Rodolfo Masuda, Vice-Ministre de l'agriculture du Pérou; M. Francisco González, Sous-Secrétaire d'Etat à la vulgarisation et la formation agricoles de la République dominicaine; et M. Chiefton Allan Cruickshank, Ministre de l'agriculture, de l'industrie et du travail de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Comme Rapporteur, il a élu le Chef suppléant de la délégation mexicaine, M. Ricardo Velásquez Huerta, Ministre Représentant permanent suppléant auprès de la FAO.

61. Le Comité de rédaction était composé du Brésil, de Cuba, de l'Equateur, d'El Salvador, de Haïti et de Trinité-et-Tobago, les autres délégations étant invitées à y participer librement.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

62. Le Comité a adopté l'ordre du jour et le calendrier qui figurent à l'Annexe A.

Nouveaux arrangements en faveur du développement agricole et rural de la région

63. Ce point⁵ a été présenté par le Fonctionnaire principal de la Division des ressources humaines, des institutions et de la réforme agraire qui a évoqué la participation et l'évolution du rôle des institutions publiques dans le développement agricole et rural au cours des dernières décennies, ainsi que la focalisation sur le développement rural des divers scénarios macro-économiques. Il a également mis en lumière les tendances récentes de la décentralisation du secteur public, l'émergence de nouvelles possibilités d'action pour les divers agents économiques et sociaux et le rôle joué par les groupements ruraux, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

64. Il a souligné la nécessité d'analyser plus en détail tant le rôle, la structure et les programmes des administrations locales que le processus de privatisation, ajoutant que la FAO était en mesure de renforcer son assistance technique pour faciliter le bon déroulement de ce processus, ainsi que son suivi et son évaluation.

65. Lors du débat sur ce point, le Comité a signalé que ce document, bien que provisoire, devrait s'enrichir des opinions des Etats Membres.

66. Le Comité a rappelé l'évolution récente de l'attitude de l'administration face au développement et la diminution relative de son rôle dans la direction, la gestion et l'exécution des programmes du secteur agricole, ainsi que l'importance croissante accordée à la décentralisation et à la déconcentration. Le pouvoir s'était désormais déplacé vers les administrations locales, en contact direct avec la base et avec les organisations, qui constituaient de ce fait une instance intermédiaire entre la base et le gouvernement central. Quant au secteur privé, il jouait désormais un rôle complémentaire dans le développement, dans le domaine notamment de la prestation de services. A cet égard, le Comité s'est déclaré d'accord pour que cette évolution se poursuive et soit graduellement renforcée, dans le respect de l'équilibre nécessaire entre le secteur public et le secteur privé.

67. Le Comité est convenu qu'il fallait appuyer cette orientation tout en s'assurant que les secteurs les plus défavorisés, notamment les femmes rurales, bénéficient d'une attention particulière et que leurs besoins soient pris en compte, grâce à un processus participatif visant à réduire au maximum les effets négatifs éventuels de cette nouvelle tendance. Il a demandé à la FAO son assistance en la matière.

68. Plusieurs délégations ont fait valoir qu'il convenait de préciser le rôle de l'Etat face au processus de privatisation afin d'éviter une concentration des responsabilités entre les mains du secteur privé. Il convenait, selon elles, de maintenir certaines politiques différenciées vu la situation actuelle du commerce international, afin de faciliter l'accès de tous aux ressources et aux services agricoles et sociaux.

69. Le Comité a évoqué plusieurs des facteurs responsables du retard social, économique et culturel des secteurs ruraux des pays de la région, notamment l'aggravation de la pauvreté, ainsi que les espoirs placés dans la FAO pour enrayer cette tendance.

70. Le Comité a instamment prié les Etats Membres et la FAO de poursuivre leurs efforts en matière de consultation, de communication et de formation dans les domaines de la décentralisation administrative et de l'exécution des programmes et activités. Il a attribué une importance particulière à la formation juridique, technique ou administrative dispensée par les universités, les ONG, les coopératives et les municipalités qui, selon lui, devraient bénéficier d'une aide à cet effet dans l'intérêt immédiat des populations bénéficiaires. De même, il a instamment prié la FAO d'identifier des schémas de modernisation qui ne perturbent pas les économies fragiles de la région, et il s'est déclaré préoccupé par la situation des petits pays insulaires.

Suivi des négociations de l'Uruguay Round et assistance possible de la FAO dans la région

71. A propos de ce point⁶, le Comité s'est surtout inquiété des répercussions dans les pays de la région des conclusions de l'Uruguay Round, à savoir: renforcement du système multilatéral et mesures contre les pratiques protectionnistes; plus grande transparence dans les négociations commerciales; nécessité d'une formation pour que les pays puissent appliquer les nouvelles règles du commerce international - que ce soit au profit de leurs marchés internes, ou pour promouvoir leurs exportations; suppression des obstacles non tarifaires et des distorsions du marché mondial, afin de promouvoir des échanges internationaux justes et équitables et le respect des accords de l'Uruguay Round.

72. Le Comité a recommandé à la FAO d'entreprendre, en collaboration avec divers organismes internationaux, des études quantitatives et qualitatives sur les conséquences de l'Uruguay Round pour la région, visant à améliorer l'efficacité des politiques agricoles, tant nationales que régionales, tout en renforçant l'intégration régionale.

⁶ LARC/94/INF/9.

73. Le Comité a demandé à la FAO de renforcer par des actions concrètes la composante agricole de ses programmes de recherche sur les biotechnologies et la conversion agro-industrielle, et de fournir une assistance pour l'installation de laboratoires de référence chargés de contrôler l'innocuité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale.

Aménagement intégré des ressources naturelles pour un développement durable:
rôles clés des terres et des eaux

74. Le fonctionnaire technique de la Division de la mise en valeur des terres et des eaux qui a présenté ce point⁷ a fait observer que les ressources naturelles de l'Amérique latine et des Caraïbes étaient soumises à des pressions dues à une forte croissance démographique, à la fragilité des sols dans les régions écologiquement instables, à la multiplicité des besoins face à des ressources limitées, à la pauvreté rurale et à la faiblesse de l'appui institutionnel. Une lutte efficace et généralisée contre la dégradation des sols, des eaux et des nutriments des plantes ne serait possible que si les utilisateurs eux-mêmes tiraient un profit direct des pratiques de conservation.

75. Le fonctionnaire technique a indiqué que les organisations locales d'agriculteurs, le renforcement des institutions d'assistance technique aux niveaux local et national et les accords régionaux et internationaux jouaient un rôle capital dans l'échange d'informations, la formation et l'assistance technique. Il serait nécessaire, en outre, de modifier les attitudes et les priorités en matière de recherche agricole, de façon que celle-ci prenne davantage en compte le rôle de l'aménagement des terres dans la conservation des sols et des eaux. Des politiques agricoles appropriées, de même qu'une législation prévoyant une répartition équitable des terres et des mesures viables de conservation des sols, étaient les instruments à mettre en oeuvre pour supprimer les causes de la mauvaise utilisation des terres.

76. Le fonctionnaire technique a conclu que la formulation et l'application d'une approche intégrée de la conservation des sols et des eaux seraient une source de bénéfices sociaux et économiques supplémentaires, tels que l'augmentation des revenus de ceux qui cultivent la terre, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la réduction de l'exode rural et un meilleur approvisionnement en eau. L'aménagement rationnel de l'environnement contribuerait à promouvoir le développement rural, à soulager la pauvreté et, plus généralement, à améliorer les conditions de vie de toute la population.

77. Au cours du débat sur ce point, le Comité a déclaré que, même si, parmi les facteurs courants de détérioration de la base des ressources, il avait souligné l'interaction de l'accroissement démographique et de la pauvreté rurale, facteur de déséquilibre dans l'exploitation des ressources, il ne fallait pas pour autant négliger d'autres facteurs de portée générale qui étaient directement responsables de dégâts écologiques. Parmi ceux-ci, il a mentionné l'orientation de la technologie sur l'accroissement de la production et de la productivité agricoles; l'excessive fragmentation de la propriété terrienne et l'insécurité des régimes fonciers; la conception de politiques macro-économiques imposant des exigences au milieu rural, en sous-estimant le coût réel de l'appauvrissement, de la dégradation et de la contamination des sols et des eaux, de la réduction ou de la destruction des forêts et de la perte de la diversité biologique.

78. Le Comité a souligné la nécessité d'appliquer dans tous les pays de la région de nouveaux critères pour la conservation des sols et des eaux, en fixant des priorités d'action dans les zones agro-écologiques où il existait un conflit entre les exigences de protection de l'environnement et l'exploitation des ressources, comme cela se produisait dans les zones arides sujettes à la désertification.

⁷

LARC/94/4.

79. Le Comité a proposé que la FAO examine de nouvelles méthodes de recherche agricole qui prennent en considération l'aménagement des terres en vue de la conservation des sols et des eaux et non pas seulement l'augmentation des rendements et la productivité des différentes cultures. Il a préconisé la création d'organes directeurs des politiques d'aménagement et de gestion des ressources en terres et en eaux ou le renforcement de ces mécanismes, lorsqu'ils existaient, et a demandé une aide à cet effet.

80. Le Comité a demandé à la FAO un appui technique pour harmoniser la législation existante afin de créer un environnement propice à l'aménagement et à la conservation des ressources naturelles.

81. Il a demandé en outre à la FAO de procéder à une évaluation des projets de conservation des sols exécutés ou en cours d'exécution dans la région, de façon à tirer profit de l'expérience acquise avant d'élaborer de nouveaux projets dans ce domaine.

82. Enfin, il a recommandé à la FAO d'analyser les politiques et stratégies de recherche, notamment sur la fixation biologique des nutriments et/ou les interactions symbiotiques, concernant l'utilisation des engrais non organiques, dans l'optique d'une rationalisation de la fourniture d'éléments nutritifs aux végétaux. Cela permettrait, en outre, d'améliorer les revenus des agriculteurs.

83. Le Conseiller spécial du Directeur général et Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable a informé⁸ le Comité des derniers événements survenus au niveau international en ce qui concernait le suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement et l'environnement (CNUED) et a mis en lumière la participation active de la FAO à l'application des accords de la CNUED, et plus particulièrement du Programme "Action 21". Il a fait observer qu'en 1995 la Commission du développement durable examinerait les progrès accomplis par les Etats Membres et par les organisations internationales dans divers domaines intéressant les secteurs agricole et forestier et a reconnu qu'il importait que les ministres chargés de ces questions prennent part à la rédaction des rapports nationaux qui seraient soumis à la Commission du développement durable lors de sa réunion d'avril 1995. Il a rappelé que la FAO, en sa qualité de maître d'oeuvre, était chargée d'assurer la coordination des actions entreprises par le système des Nations Unies en application des accords pertinents, ainsi que de faire rapport à la Commission du développement durable sur les progrès accomplis dans ce domaine par les organisations internationales.

84. Le Comité a évoqué les mesures déjà prises dans les différentes instances nationales pour donner suite au Programme "Action 21" et la nécessité d'une meilleure coordination pour que ces accords atteignent pleinement leur but, exprimant l'opinion que chaque pays devrait élaborer son propre programme "Action 21". En ce qui concerne les forêts, on a souligné l'importance d'une participation pleine et entière des gouvernements des Etats Membres au suivi de la CNUED. En outre, on a insisté sur la nécessité d'actions multidisciplinaires visant à protéger l'environnement.

85. Le Comité a appuyé les initiatives prises par le Directeur général à propos des activités de suivi de la CNUED, notamment la création d'un nouveau département du développement durable et, pour préparer la session de 1995 de la Commission du développement durable, la réunion d'experts suivie de celle des ministres responsables du secteur forestier. Il s'est déclaré satisfait du rôle joué par la FAO, qui avait garanti le respect des intérêts régionaux lors de la négociation d'une convention pour la lutte contre la désertification et la sécheresse et à l'occasion de l'harmonisation de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques avec la Convention internationale sur la diversité biologique. Il a souligné l'importance pour la région de la prochaine Conférence de la FAO sur les ressources phytogénétiques, qui se tiendrait en 1996, en souhaitant que son plan d'action

⁸

LARC/94/INF/12.

soit orienté sur la protection efficace des ressources phytogénétiques de la région. On a relevé l'urgence de mettre un point final au Code international de conduite sur la pêche responsable. Enfin, le Comité a souligné l'importance de la Conférence mondiale sur le développement, durable des petits Etats insulaires en développement qui s'était déroulée à la Barbade du 25 avril au 6 mai 1994, et a mentionné les activités d'appui à la deuxième Conférence interrégionale des petits Etats insulaires en développement, prévue pour le début de l'année prochaine.

Coopération entre la FAO et les organisations régionales et sous-régionales

86. Ce point⁹ a été présenté par le Chef du Bureau Amérique latine et Caraïbes de la Division du développement des programmes de terrain, qui a expliqué les raisons pour lesquelles cette question faisait l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour de la Conférence, à la différence de ce qui s'était produit lors des conférences précédentes.

87. Le Chef du Bureau Amérique latine et Caraïbes a signalé que la FAO entretenait des relations officielles avec la plupart des organisations régionales et sous-régionales ayant notamment pour fonction de promouvoir le développement agricole et rural dans la région. Il a ajouté que la FAO coopérait dans des conditions spéciales avec les organisations avec lesquelles elle n'avait pas établi de relations officielles de travail.

88. Le Chef du Bureau Amérique latine et Caraïbes a décrit le type d'activités menées en collaboration avec ces organisations, dans les domaines de compétence de la FAO et de chacune d'entre elles. Il a indiqué que cette coopération se traduisait en ce moment par l'exécution de nouveaux progrès régionaux et sous-régionaux représentant un budget total de l'ordre de 7 100 000 dollars E.-U. et visant certains aspects techniques des actions prioritaires en faveur des Etats Membres.

89. Il a souligné que la FAO était pleinement convaincue de l'utilité d'une telle collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales, dans la mesure où cela lui permettait non seulement d'avoir accès à un éventail plus large de ressources humaines et d'expertise technique et de fournir aux Etats Membres de la région l'appui technique dont ils avaient besoin, mais aussi de compléter les actions entreprises au titre du Programme ordinaire ou de fonds extrabudgétaires.

90. A propos de la coopération entre la FAO et l'IICA, le Chef du Bureau Amérique latine et Caraïbes a mentionné le mémorandum d'accord signé le 3 février 1994, qui constituait un accord de travail entre l'IICA et la FAO en vue d'établir sur des bases solides une coopération mutuelle accrue au profit des Etats Membres d'Amérique latine et des Caraïbes.

91. Grâce à cet accord, les deux organisations disposaient désormais d'un programme de collaboration mutuelle pour la période allant de juillet 1994 à décembre 1995, dans lequel figuraient les principales activités prévues.

92. Enfin, le Chef du Bureau Amérique latine et Caraïbes a déclaré que, même si la réactivation de la collaboration entre l'IICA et la FAO, en vue d'une utilisation plus efficace de leurs ressources limitées en faveur du développement agricole de la région, était déjà bien avancée, la réalisation du vaste potentiel de collaboration et de complémentarité entre les deux organisations exigeait un rapprochement et une meilleure connaissance mutuelle, ainsi que des expériences de coopération fructueuse qui soient directement liées aux besoins d'assistance technique et de consultations considérés comme prioritaires par les Etats Membres eux-mêmes.

⁹

LARC/94/INF/11 et LARC/94/2 (pages 16-19).

93. Le Comité s'est déclaré satisfait des efforts faits par la FAO et l'IICA pour coordonner leurs activités dans la région, efforts qui étaient décrits de manière détaillée dans le document soumis aux Etats Membres. A cet égard, le Comité a demandé à la FAO et à l'IICA d'intensifier cet effort de coordination, en prenant d'autres initiatives, dans des domaines comme le développement agricole durable, la conservation et la gestion des ressources génétiques des animaux domestiques, l'analyse des politiques et les projets d'intégration et d'accords commerciaux. Il a recommandé, en outre, d'adopter des politiques tenant compte des différences sous-régionales.

94. Le Comité a demandé à la FAO d'étendre progressivement son expérience, positive à ce jour, de coopération avec l'IICA à d'autres organisations régionales et sous-régionales comme la BID, CORECA et l'Organisation latino-américaine de développement des pêches (OLDEPESCA), dans des domaines comme l'intégration, le commerce et la pêche, notamment. En ce qui concerne la BID, le Comité a demandé qu'à la prochaine Conférence régionale la FAO présente un document instituant le même type de coopération entre la FAO et l'IICA en matière d'investissement agricole, dans lequel seraient identifiés des domaines d'action prioritaires conjoints.

95. Le Comité a affirmé qu'il était urgent d'établir des contacts avec des organismes financiers internationaux afin de mobiliser des ressources propres à accélérer le processus d'investissement agricole et d'aider les Etats Membres à élaborer des programmes et projets d'investissements dans la région.

96. Le Comité a recommandé que la FAO prépare pour chaque Conférence régionale un rapport sur ses relations avec les organisations régionales et sous-régionales, qui présenterait les travaux effectués par ces organisations dans les domaines où la FAO possédait des compétences techniques, l'accent étant mis sur les questions faisant l'objet d'une coordination. Le Comité a estimé que ce type de rapport permettrait à la Conférence régionale de disposer d'une vision d'ensemble sur le fonctionnement de cette collaboration et de formuler des recommandations appropriées.

97. Le Comité a demandé que la FAO et l'IICA, de concert avec d'autres organisations sous-régionales, préparent une étude sur les perspectives du développement agricole en Amérique centrale, qui serait présentée à une réunion des ministres de l'agriculture de cette sous-région en septembre 1995.

98. Le Comité a insisté sur la nécessité pour tous les pays de renforcer leurs mécanismes internes de coordination de l'assistance fournie par les organisations internationales, régionales et sous-régionales, afin d'assurer que cette assistance soit conforme à leurs besoins prioritaires et, par conséquent, la plus efficace possible.

99. L'IICA a exprimé son plein accord avec le document soumis à la Conférence et a indiqué qu'un rapport analogue serait examiné lors de la prochaine réunion de son Comité exécutif. Il s'est engagé, en outre, à mettre en route le programme de collaboration conjointe convenu récemment avec la FAO.

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

100. En présentant ce point de l'ordre du jour¹⁰, le Conseiller spécial du Directeur général et Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable a rappelé que la FAO, en tant que coparrain du GCRAI avec le PNUD et la Banque mondiale, était chargée d'assurer la représentation des pays en développement au sein du Groupe consultatif. Cette représentation revêtait

¹⁰

LARC/94/5.

une importance particulière au moment où le système du GCRAI procédait à une restructuration rendue nécessaire par l'augmentation du nombre de centres internationaux de recherche agricole et par les difficultés financières croissantes. Des propositions visant à renforcer l'efficacité de la représentation des pays en développement au sein du GCRAI avaient été soumises à la Conférence.

101. Le Comité a pris note de ce que, conformément à la pratique habituelle, le Chili continuerait à représenter la région pendant le prochain exercice biennal, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1996, tandis que le mandat de Trinidad-et-Tobago s'achèverait en 1994. La délégation d'El Salvador a présenté la candidature de M. Francisco Roberto Arias, Directeur exécutif du Centre national de technologie agricole (CENTA), du Ministère de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador. Après avoir examiné les mérites notables et la vaste expérience du candidat, le Comité a élu à l'unanimité M. Arias représentant de la région au GCRAI pour le prochain exercice biennal.

102. Le Comité a ratifié les mesures proposées par le Secrétariat pour faciliter à l'avenir la sélection des représentants de la région au GCRAI et l'exercice de leurs fonctions à l'égard du GCRAI et des Etats Membres de la région.

Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)

103. Le Fonctionnaire régional - politiques alimentaires et nutrition - a donné des informations¹¹ sur les activités engagées par les Etats Membres de la région et par la FAO pour donner suite aux recommandations de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN), tenue à Rome en décembre 1992. Au cours de cette Conférence, les gouvernements avaient approuvé la Déclaration mondiale et le Plan d'action pour la nutrition visant à lutter contre la faim et toutes les formes de malnutrition. A cette fin, ils s'étaient engagés à élaborer, ou à mettre définitivement au point, avant la fin de 1994, des plans d'action nationaux pour la nutrition fondés sur les principes et stratégies énoncés dans lesdits documents.

104. Le fonctionnaire régional a signalé que le succès de ces Plans d'action dépendrait dans une grande mesure de la priorité accordée à la nutrition dans le pays; de la coordination des divers secteurs impliqués; des ressources qui pourraient être mobilisées pour ces programmes; de la capacité des institutions à mettre en oeuvre les activités identifiées; et de la capacité des secteurs alimentaire et agricole à jouer le rôle qui leur incombait pour promouvoir le bien-être nutritionnel.

105. Le fonctionnaire régional a décrit les activités mises en oeuvre par la FAO pour aider les Etats Membres de la région à élaborer des plans d'action. Il a mentionné à cet égard la publication et la diffusion de directives, l'organisation d'ateliers sous-régionaux, l'assistance technique fournie par l'intermédiaire de consultants, d'experts associés et de projets de coopération, ainsi que la coordination de ses activités avec celles des gouvernements, des ONG, des autres organismes des Nations Unies et des donateurs internationaux.

106. Le fonctionnaire régional a indiqué que la FAO avait étudié la question du suivi de la CIN à l'occasion des sessions respectives des Comités des forêts, des pêches et de l'agriculture, du Conseil et de la Conférence de la FAO. Conformément aux recommandations de la CIN, la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) demanderaient aux Etats Membres des renseignements actualisés pour établir le rapport conjoint des organismes du système des Nations Unies qui serait présenté à la Conférence de la FAO en 1995 en vue de l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la CIN.

¹¹

LARC/94/INF/5.

107. Le Comité a souligné la place importante de la nutrition dans les efforts de développement social et économique des pays et a reconnu l'intérêt des activités entreprises par la FAO et d'autres institutions des Nations Unies afin d'aider les pays à préparer leur plan d'action national pour la nutrition.

108. Quelques Etats Membres ont décrit l'état d'avancement de leur plan d'action, en mettant en relief les mécanismes de coordination intersectorielle et interinstitutionnelle, et ont remercié la FAO de son appui. D'autres pays ont déclaré avoir achevé la mise au point de leur plan d'action national.

109. Le Comité a prié la FAO de renforcer la coopération technique et la recherche de fonds pour financer l'exécution des projets issus des plans d'action, notamment dans les domaines suivants: sécurité alimentaire des ménages et développement communautaire; qualité et innocuité des aliments; carences en oligo-éléments; surveillance alimentaire et nutritionnelle, en vue notamment de prévenir des situations de pénuries critiques; et éducation alimentaire et nutritionnelle afin de promouvoir la consommation de produits locaux, d'améliorer la répartition des aliments au sein des familles, d'encourager l'allaitement maternel et d'appuyer les activités génératrices de revenus de la femme au foyer.

Questions diverses

110. Il n'y a pas eu d'interventions sur ce point.

Adoption du rapport

111. Le Comité a adopté son rapport, après y avoir apporté les amendements qu'il a jugé pertinents.

Clôture du Comité technique

112. Le Président du Comité technique, après avoir remercié les délégations et le Comité de rédaction, a déclaré clos les travaux du Comité.

CONCLUSION

Questions diverses

113. La Conférence a recommandé à la FAO d'accorder une attention prioritaire à la population d'Haïti vu la gravité de la situation dans ce pays et d'envisager un plan d'action durable en sa faveur.

Date et lieu de la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

114. La Conférence a pris note avec une grande satisfaction de la proposition formulée par la délégation du Paraguay d'accueillir la vingt-quatrième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui se tiendrait en 1996 et a demandé au Directeur général de tenir compte du soutien unanime de la Conférence à l'offre du Paraguay au moment de fixer le lieu et la date de la Conférence, après consultation du Gouvernement du Paraguay et des autres Etats Membres de la région.

Adoption du rapport

115. La Conférence a adopté son rapport, y compris celui du Comité technique, après y avoir apporté les modifications pertinentes, en soulignant le travail collectif qui avait permis de faire état des points de vue de tous les Etats Membres participants.

Clôture de la Conférence

116. La Conférence a remercié le peuple et le Gouvernement salvadoriens de leur accueil chaleureux et de l'excellente organisation de la réunion.

117. La Conférence a remercié le Directeur général de sa présence et a félicité le Rapporteur, le Comité de rédaction et le Secrétariat de leur excellent travail.

118. Le Directeur général s'est déclaré satisfait du sérieux avec lequel les délégations avaient analysé les principaux problèmes liés au développement agricole des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il a rappelé que l'application des recommandations de la Conférence exigerait un effort conjoint de la part de l'Organisation, des institutions nationales et des organismes intergouvernementaux régionaux et sous-régionaux, afin d'avancer rapidement vers la réalisation de l'objectif commun, qui consistait à soulager la pauvreté rurale et à améliorer la sécurité alimentaire des pays de la région. Il a apprécié également la réaction favorable de la Conférence aux mesures de restructuration et de décentralisation de la FAO.

119. En conclusion, le Directeur général a remercié le Ministre de l'agriculture d'El Salvador et Président de la Conférence de l'extrême compétence avec laquelle il avait dirigé les délibérations et a exprimé sa gratitude au Comité national pour sa contribution efficace au succès de la réunion.

120. Le Président, après avoir remercié les délégations de leur participation active et de la haute tenue intellectuelle des débats techniques centrés sur la satisfaction des besoins des plus pauvres, a déclaré close la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

ORDRE DU JOUR DU COMITE TECHNIQUE

(29-31 août 1994)

I. PRELIMINAIRES

1. Ouverture du Comité technique
2. Election du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS TECHNIQUES

4. Nouveaux arrangements en faveur du développement agricole et rural de la région
5. Aménagement intégré des ressources naturelles pour un développement durable: rôles clés des terres et des eaux
6. Coopération entre la FAO et les organisations régionales et sous-régionales
7. Représentation de la région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)
8. Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport
11. Clôture de la réunion du Comité technique

ORDRE DU JOUR DE LA SESSION PLENIERE

(31 août - 2 septembre 1994)

I. PRELIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. ALLOCUTIONS

4. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région
5. Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1992-93
6. Résultats de la cent sixième session du Conseil: incidences sur les activités actuelles et futures de la FAO dans la région
7. Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation 1996
8. Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture

III. CONCLUSION

9. Questions diverses
10. Date et lieu de la vingt-quatrième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
11. Adoption du rapport (y compris le rapport du Comité technique)
12. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE
MESA DE LA CONFERENCIA

Chairman:	
Président:	Carlos Antonio Mejía Alférez (El Salvador)
Presidente:	
Vice-Chairmen:	Tennyson Wells (Bahamas)
Vice-Présidents:	Russell García (Belize)
Vicepresidentes:	Alejandro Gutiérrez (Chili)
	Oscar Campos Chavarría (Costa Rica)
	Abilio Manuel Cárdenas García (Cuba)
	Maynard Joseph (Dominique)
	Benjamín Tobar (Equateur)
	Luis Arturo del Valle García (Guatemala)
	Ramón Villeda Bermúdez (Honduras)
	Seymour Mullings (Jamaïque)
	Carlos Torres Manzo (Mexique)
	Julio Rivera Valle (Nicaragua)
	Sergio Garay (Paraguay)
	Rodolfo Masuda (Pérou)
	Francisco González (République dominicaine)
	Ira d'Auvergne (Sainte-Lucie)
	Chiefton Allan Cruickshank (Saint-Vincent-et-les Grenadines)
	Stanford Callender (Trinité-et-Tobago)
Rapporteur:	Ricardo Velázquez Huerta (Mexique)
Relator:	
Drafting Committee:	Brésil
Comité de rédaction:	Cuba
Comité de Redacción:	Equateur
	El Salvador
	Haïti
	Trinité-et-Tobago
Independent Chairman of the FAO Council:	
Président indépendant du Conseil de la FAO:	José Ramón López Portillo
Presidente Independiente del Consejo de la FAO:	

OFFICERS OF THE TECHNICAL COMMITTEE
BUREAU DU COMITE TECHNIQUE
MESA DEL COMITE TECNICO

Chairman:
Président: Carlos Antonio Mejía Alfárez (El Salvador)
Presidente:

Vice-Chairmen: Tennyson Wells (Bahamas)
Vice-Présidents: Russell García (Belize)
Vicepresidentes: Abilio Manuel Cárdenas García (Cuba)
Maynard Joseph (Dominique)
Benjamín Tobar (Equateur)
Sergio Garay (Paraguay)
Rodolfo Masuda (Pérou)
Francisco González (République dominicaine)
Chiefton Allan Cruickshank (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Rapporteur: Ricardo Velázquez Huerta (Mexique)
Relator:

Drafting Committee: Brésil
Comité de rédaction: Cuba
Comité de Redacción: Equateur
El Salvador
Haïti
Trinité-et-Tobago

MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
PAYS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL
ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL

ARGENTINA - ARGENTINE - ARGENTINA

Jefe de Delegación
Ileana DI GIOVAN BATTISTA
Representante Permanente de Argentina
ante la FAO
Roma

Suplentes
Roberto H. MAGNACCA
Embajador de la Argentina en El Salvador
San Salvador

Carlos Américo BASCO
Director de Economía Agraria y
Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Buenos Aires

Conrado SOLARI YRIGOYEN
Primer Secretario
Ministerio de Relaciones Exteriores,
Comercio Internacional y Culto
Buenos Aires

Martín GOMEZ BUSTILLO
Primer Secretario
Embajada de Argentina en El Salvador
San Salvador

Juan Carlos VIGNAUD
Embajador
Asesor Presidencial
Ministerio de Relaciones Exteriores
Buenos Aires

BAHAMAS

Head of Delegation
Tennyson R. G. WELLS
Minister for Agriculture and Fisheries
Nassau

Alternates
Willamae SALKEY
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Fisheries
Nassau

Earl D. DEVEAUX
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Fisheries
Nassau

BARBADOS - BARBADE - BARBADOS

Head of Delegation
Ruall HARRIS
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Bridgetown

BELIZE - BELIZE - BELICE

Head of Delegation
Russell GARCIA
Minister for Agriculture and Fisheries
Belmopan

Alternates
Darwin GABOUREL
Consul General of Belize in El Salvador
San Salvador

Efraín ALDANA
Chief Agriculture Officer
Ministry of Agriculture and Fisheries
Belmopan

BOLIVIA - BOLIVIE - BOLIVIA

Jefe de Delegación
Mario COSSIO
Embajador de Bolivia en Costa Rica
San José

Alternos
Gloria CORTEZ DE COSSIO
Embajada de Bolivia en Costa Rica
San José

BRAZIL - BRESIL - BRASIL

Head of Delegation
Alvaro GURGEL DE ALENCAR
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternates

Marcos LINS

President

Instituto Nacional de Colonizacáo
e Reforma Agraria
Brasília

Victor MORAES

Consejero, Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Brasil
San Salvador

Milton RONDO-FILHO

Jefe Interino de la División de
Organismos Internacionales Especializados
Ministerio de Relaciones Exteriores
Brasília

Nedilson JORGE

Representante Permanente Alternó
ante la FAO
Rome

Solon ABRAO

Oficial de Cancillería
Embajada de Brasil
San Salvador

CHILE - CHILI - CHILE

Jefe de Delegación

Alejandro GUTIERREZ
Subsecretario de Agricultura
Santiago

Suplentes

Pedro MEDRANO ROJAS
Representante Permanente de Chile
ante la FAO
Roma

Diego LIRA

Embajador de Chile en El Salvador
San Salvador

Jorge SALINAS

Segundo Secretario
Embajada de Chile en El Salvador
San Salvador

COLOMBIA - COLOMBIE - COLOMBIA

Jefe de Delegación

Gloria TRIANA VARON

Embajadora de Colombia en El Salvador
San Salvador

Suplente

Iván MARULANDA

Embajador de Colombia ante la FAO
Roma

COSTA RICA

Jefe de Delegación

Oscar CAMPOS CHAVARRIA

Viceministro de Agricultura y Ganadería
San José

Suplentes

Amaro RODRIGUEZ

Agregado Económico

Embajada de Costa Rica en El Salvador
San Salvador

CUBA

Jefe de Delegación

Abilio Manuel CARDENAS GARCIA

Viceministro de Agricultura
La Habana

Suplentes

Juan NUIRY SANCHEZ

Embajador de Cuba ante la FAO
Roma

Ramiro LEON TORRAS

Jefe de Departamento

Dirección de Organismos Económicos
Internacionales

Ministerio para la Inversión Extranjera
y la Colaboración Económica
La Habana

DOMINICA - DOMINIQUE - DOMINICA

Head of Delegation

Maynard JOSEPH

Minister for Agriculture, Lands,
Fisheries and Forestry
Roseau

**DOMINICAN REPUBLIC -
REPUBLIQUE DOMINICAINE -
REPUBLICA DOMINICANA**

Jefe de Delegación

Francisco GONZALEZ

Subsecretario de Estado de Investigación,

Extensión y Capacitación Agropecuaria

Santo Domingo

Suplente

Fernando INFANTE

Embajador de la República Dominicana
en El Salvador

San Salvador

ECUADOR - EQUATEUR - ECUADOR

Jefe de Delegación

Benjamín TOBAR

Director Nacional de Desarrollo Campesino

Ministerio de Agricultura

Quito

EL SALVADOR

Jefe de Delegación

Carlos Antonio MEJIA ALFEREZ

Ministro de Agricultura y Ganadería

San Salvador

Suplentes

José Ernesto JAIMES ESCOBAR

Viceministro de Agricultura y Ganadería

San Salvador

Suplentes

Antonio Adolfo VILLACORTA

Director Técnico, OSPA

Ministerio de Agricultura y Ganadería

San Salvador

Francisco Roberto ARIAS MILLAS

Director Ejecutivo

CENTA

San Salvador

Inés María ORTIZ

Directora de Recursos Naturales

Renovables

Ministerio de Agricultura y Ganadería

San Salvador

Edgar CRUZ PALENCIA

Director

Unidad de Análisis de Políticas

Ministerio de Agricultura y Ganadería

San Salvador

María Eulalia JIMENEZ

Consejero

Representante Permanente Adjunto ante
la FAO

Roma

Salvador URRUTIA

Director

Oficina Coordinadora de Proyectos

Ministerio de Agricultura y Ganadería

San Salvador

Miguel Tomás LOPEZ

Asistente del Ministro de Agricultura

San Salvador

Marisol FERRER

Comisión Técnica de Agricultura

San Salvador

Ernesto HAYEM

Director Administrativo

CENTA

Ministerio de Agricultura y Ganadería

San Salvador

Amy ANGEL

Consultor Nacional

Ministerio de Agricultura y Ganadería

San Salvador

Juan FUENTES QUINTANILLA

Jefe

División Programas y Proyectos

OSPA

San Salvador

Maximiliano Oswaldo JOVEL

Jefe

División de Planificación y

Evaluación Institucional

Ministerio de Agricultura y Ganadería

San Salvador

GRENADA - GRENADE - GRANADA

Head of Delegation
Michael CHURCH
Chief Technical Officer
Ministry of Agriculture
St. George's

Alternate
Clarence FRANKLIN
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Kingston

GUATEMALA

Jefe de Delegación
Luis Arturo DEL VALLE GARCIA
Ministro de Agricultura
Ciudad de Guatemala

MEXICO - MEXIQUE - MEXICO

Jefe de Delegación
Carlos TORRES MANZO
Coordinador General de la
Comisión Nacional de Alimentación
(CONAL)
Ciudad de México

Suplentes
Arturo PADILLA
Director Ejecutivo
Ministerio de Agricultura
Ciudad de Guatemala

Suplentes
Ricardo VELAZQUEZ HUERTA
Representante Permanente Suplente
de México ante la FAO
Embajada de FAO en Italia
Roma

Leopoldo SANDOVAL
Representante Suplente
ante la FAO
Ciudad de Guatemala

Fernando RAMIREZ GODOY
Subdirector de Programas de Alimentación
Comisión Nacional de Alimentación
Ciudad de México

HAITI

Chef de la Délégation
Christian BONAPARTE
Représentant permanent,
Ambassadeur d'Haïti auprès de la FAO
Rome

Elías REYES BRAVO
Subdirector para Naciones Unidas y
Asuntos Bilaterales
Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
Ciudad de México

HONDURAS

Jefe de Delegación
Ramón VILLEDA-BERMUDEZ
Ministro de Recursos Naturales
Tegucigalpa

Hermann Francisco MERINO WESTPHAL
Jefe del Departamento para Organismos
Especializados de Naciones Unidas
Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
Ciudad de México

Suplente
Hernando PALMA FLORENTINO
Secretario Adjunto
Secretaría de Recursos Naturales
Tegucigalpa

Víctor Hugo RAMIREZ LAVALLE
Consejero de la Embajada de México
en El Salvador
San Salvador

JAMAICA - JAMAIQUE - JAMAICA

Head of Delegation
Seymour MULLINGS
Deputy Primer Minister
and Minister of Agriculture
Kingston

NICARAGUA

Jefe de Delegación
Julio RIVERA VALLE
Viceministro de Agricultura y Ganadería
Managua

Suplentes

Ausberto NARVAEZ ARGUELLO
Director General de Asuntos Internacionales
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Managua

Luis Eduardo MIRANDA
Director del Programa Alimentario
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Managua

PARAGUAY

Jefe de Delegación
Sergio GARAY
Viceministro de Ganadería
Subsecretaría de Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

PERU - PEROU - PERU

Jefe de Delegación
Rodolfo MASUDA MATSUURA
Viceministro de Agricultura
Lima

Suplentes

Gustavo TEIXEIRA
Embajador del Perú en El Salvador
San Salvador

Maritza RODRIGUEZ
Ministro Consejero
Embajada del Perú en El Salvador
San Salvador

**SAINT LUCIA - SAINTE-LUCIE -
SANTA LUCIA**

Head of Delegation
Ira D'AUVERGNE
Minister of Agriculture, Lands,
Fisheries and Forestry
Castries

**SAINT VINCENT AND THE
GRENADINES -
SANT-VINCENT-ET-LES GRENADINES
SAN VICENTE Y LAS GRANADINAS**

Head of Delegation
Chiefton Allan CRUICKSHANK
Minister for Agriculture, Industry and Labour
Kingstown

TRINIDAD AND TOBAGO

TRINITE-ET-TOBAGO

TRINIDAD Y TABAGO

Head of Delegation
Stanford CALLENDER
Parliamentary Secretary
Ministry of Agriculture, Land and
Marine Resources
Port-of-Spain

Alternate

Winston RUDDER
Permanent Secretary
Ministry for Agriculture, Lands
and Marine Resources
Port-of-Spain

URUGUAY

Jefe de Delegación
Julio César LUPINACCI
Embajador, Representante Permanente
de Uruguay ante la FAO
Roma

VENEZUELA

Jefe de Delegación
Elba LUNA DE ICHASO
Encargada de Negocios
Embajada de Venezuela en El Salvador
San Salvador

Suplentes

Nelson OLIVARES
Director General Sectorial
Oficina Ejecutora de Proyectos con
Financiamiento Externo
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Gilberto PLAZA MORENO
Segundo Secretario
Embajada de Venezuela en El Salvador
San Salvador

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED
BY THE REGIONAL OFFICE
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS
PAR LE BUREAU REGIONAL
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON ATENDIDOS
POR LA OFICINA REGIONAL

CANADA

David SHERWOOD
Senior Advisor, International Organizations
Agriculture Canada
Ottawa

David WINKELMANN

Acting Director
International Organizations Affairs Division
International Cooperation and Development
Foreign Agricultural Service,
US Department of Agriculture
Washington D.C.

**NETHERLANDS - PAYS-BAS -
PAISES BAJOS**

Pieter VAN GINNEKEN
Especialista Sectorial para Desarrollo Rural
Primer Secretario
Embajada de Holanda en Costa Rica
San José

Grant PETTRIE
Agricultural Attaché
Embassy of the United States of America
Ciudad de Guatemala

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Carlos ARANDA MARTIN
Representante Permanente de España
ante la FAO
Roma

Richard Todd DRENNAN
Assistant Agricultural Attaché
US Department of Agriculture
United States Embassy
Ciudad de Guatemala

José ALVAREZ RAMOS
Consejero de Agricultura,
Pesca y Alimentación
Embajada de España en Costa Rica
San José

**HOLY SEE - SAINT SIEGE -
SANTA SEDE**

Mons. Manuel MONTEIRO DE CASTRO
Nuncio Apostólico
San Salvador

**UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE -
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA**

John MIRANDA
Assistant Deputy Administrator
International Cooperation and Development
Foreign Agricultural Service
US Department of Agriculture
Washington D.C.

José Antonio PUIG CARRERA
Miembro de la Delegación de la Santa Sede
San Salvador

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN (ECLAC)
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES
(CEPALC)
COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA Y EL CARIBE (CEPALC)

Margarita FLORES
Jefe de la Sección Agrícola
Ciudad de México

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)

Domingo Armando DONIDA
Director Regional para América Latina y el Caribe
Roma

Oscar SARROCA
Director en El Salvador
San Salvador

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
(Unesco)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE (Unesco)
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA EDUCACION, LA CIENCIA Y
LA CULTURA (Unesco)

Francisco José LACAYO PARAJON
Coordinador de la Unesco en El Salvador
San Salvador

WORLD HEALTH ORGANIZATION/PANAMERICAN HEALTH ORGANIZATION
(WHO/PAHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE/ORGANISATION PANAMERICAINE DE
LA SANTE (OMS/OPS)
ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD/ORGANIZACION PANAMERICANA DE LA
SALUD (OMS/OPS)

Eduardo CARRILLO
Representante, a.i.
San Salvador

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

CENTRAL-AMERICAN BANK FOR ECONOMIC INTEGRATION (CABEI)
BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE (BCIE)
BANCO CENTROAMERICANO DE INTEGRACION ECONOMICA (BCIE)

José Humberto ZEPEDA
Ingeniero Civil
Oficina de El Salvador
San Salvador

INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK (IDB)
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (BID)
BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO (BID)

Stephen MCGAUGHEY
Representante en El Salvador
San Salvador

Benjamín YANES
Especialista Agrícola de la Representación en El Salvador
San Salvador

INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR COOPERATION ON AGRICULTURE (IICA)
INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)
INSTITUTO INTERAMERICANO DE COOPERACION PARA LA AGRICULTURA (IICA)

Carlos AQUINO
Director General

David JOSLYN
Deputy Director-General

Mariano OLAZABAL
Representante en El Salvador
San Salvador

Cornelius HUGO
Especialista en Análisis y Planificación de Políticas Agrarias
San Salvador

Hugo RAMOS
Asesor Internacional
San Salvador

Juan LEON
Especialista Regional
San Salvador

**INTERNATIONAL REGIONAL ORGANIZATION FOR PLANT PROTECTION AND
ANIMAL HEALTH
ORGANISME INTERNATIONAL REGIONAL CONTRE LES MALADIES DES PLANTES
ET ANIMAUX
ORGANISMO INTERNACIONAL REGIONAL DE SANIDAD AGROPECUARIA (OIRSA)**

Jorge Aníbal ESCOBEDO
Director Ejecutivo

Armando ALAS LOPEZ
Representante en El Salvador

Ernesto CALDERON
Director de Salud Animal

Guillermo Ramón OTERO
Director Técnico
Cuarentena y Protección Vegetal

George H. BERG
Asesor Técnico en Cuarentena Vegetal y Protección Fitosanitaria

**PERMANENT SECRETARIAT OF THE GENERAL TREATY ON CENTRAL AMERICAN
ECONOMIC INTEGRATION
SECRETARIAT PERMANENT DU TRAITE GENERAL D'INTEGRATION
ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE
SECRETARIA PERMANENTE DEL TRATADO GENERAL DE INTEGRACION
ECONOMICA CENTROAMERICANA (SIECA)**

Jorge Rogelio VALENCIA
Representante en El Salvador

OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERNACIONALES
NO GUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL CENTRE FOR TROPICAL AGRICULTURE
CENTRE INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE
CENTRO INTERNACIONAL DE AGRICULTURA TROPICAL (CIAT)

Raúl MORENO
Agrónomo
Cali

LATIN AMERICAN ASSOCIATION OF PROMOTION ORGANIZATIONS (ALOP)
ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DES ORGANISATIONS DE PROMOTION
(ALOP)
ASOCIACION LATINOAMERICANA DE ORGANIZACIONES DE PROMOCION (ALOP)

Jaime Ernesto CENTENO LOPEZ
Trabajador Social
ALOP - CREDHO
San Salvador

Xenia MARIN DE SAZ
Ingeniero Agrónomo
ALOP - FASTRAS
Buenos Aires

TROPICAL AGRICULTURAL RESEARCH AND TRAINING CENTRE (CATIE)
CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT
(CATIE)
CENTRO AGRONOMICO TROPICAL DE INVESTIGACION Y ENSEÑANZA (CATIE)

Philip Gregory CANNON
Jefe del Area Bosques Tropicales
Turrialba
Costa Rica

WORLD FEDERATION OF AGRICULTURE AND FOOD WORKERS (WFAFW)
FEDERATION MONDIALE DES TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ALIMENTATION (FEMTAA)
FEDERACION MUNDIAL DE TRABAJADORES DE LA AGRICULTURA Y LA
ALIMENTACION (FEMTAA)

Jorge LASSO
Secretario General de la Federación Mundial de Trabajadores
de la Agricultura y la Alimentación (FEMTAA)
Caracas
Venezuela

Marcial REYES CABALLERO
Segundo Vicepresidente
FELTACA

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO
FUNCIONARIOS DE LA FAO

Jacques DIOUF	Director General
Severino DE MELO ARAUJO	Officer in Charge of the Regional Office and Deputy Regional Representative for Latin America and the Caribbean
Philippe J. MAHLER	Assistant Director-General and Special Assistant to the Director-General for Environment and Sustainable Development
José R. BENITES	Technical Officer Soil Resources, Management and Conservation Service Land and Water Development Division
Tomás LOPEZ R.	Chief Regional Bureau for Latin America and the Caribbean Field Programme Development Division
Richard LYDIKER	Director Information Division
Sergio SERANI	Senior Officer Human Resources, Institutions and Agrarian Reform Division

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

Conference Secretary	Carlos ARELLANO-SOTA
Conference Affairs Officer	José TUBINO
Reports Officer	Cecilio MORON
Press Officer	Germán ROJAS

LISTE DES DOCUMENTS

LARC/94/1	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/94/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1992-93
LARC/94/3	Nouveaux arrangements en faveur du développement agricole et rural de la région
LARC/94/4	Aménagement intégré des ressources naturelles pour un développement durable: rôles clés des terres et des eaux
LARC/94/5	Représentation de la région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)
<u>Série INF</u>	
LARC/94/INF/1	Note d'information
LARC/94/INF/2	Calendrier provisoire
LARC/94/INF/3-Rev.1	Liste provisoire des documents
LARC/94/INF/4	Suite donnée aux principales recommandations de la vingt-deuxième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LARC/94/INF/5	Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)
LARC/94/INF/6	Allocution du Directeur général
LARC/94/INF/7	Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture
LARC/94/INF/8	Résultats de la cent sixième session du Conseil: incidences sur les activités actuelles et futures de la FAO dans la région
LARC/94/INF/9	Suivi des négociations de l'Uruguay Round et assistance possible de la FAO dans la région
LARC/94/INF/10	Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation 1996
LARC/94/INF/11	Coopération entre la FAO et les organisations régionales et sous-régionales
LARC/94/INF/12	Suivi de la CNUED

ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ELEVAGE D'EL SALVADOR, M. CARLOS ANTONIO MEJIA ALFEREZ

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand intérêt et remplis d'espoir que nous avons suivi, avec les honorables représentations des pays de la région, chacun des exposés et chacune des propositions présentés au Comité technique; nous les avons examinés et en avons évalué l'importance pour l'avenir de nos frères d'Amérique latine et des Caraïbes qui sont plus de 530 millions à partager avec nous non seulement un continent, non seulement une identité régionale, non seulement les épisodes historiques des luttes de libération, mais surtout, aujourd'hui, le drame de la misère, de la pauvreté et de la faim dont souffrent plus de 200 millions de nos frères.

La recherche authentique du développement agricole et halieutique soutenu, nous l'envisageons comme un ensemble d'actions que, de manière urgente, intelligence et concertée, aussi bien les gouvernements que les producteurs et les organismes de coopération internationale ont mis en route non pas tant pour satisfaire les besoins de notre région que pour garantir à notre communauté d'Amérique latine et des Caraïbes des vivres suffisants et un environnement sain et durable.

Cette recherche concertée est l'objectif de notre travail avec toutes les délégations ici présentes tout au long de cette conférence.

A cet événement historique, porteur d'espoir pour nos peuples, Monsieur le Président de la République, Armando Calderón Sol, Monsieur le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf, et vous mes collègues Ministres, nous vous souhaitons cordialement la bienvenue en vous invitant à faire vôtres les espérances que tous ensemble nous avons fait naître.

Pour terminer, je souhaite exprimer l'importance particulière que revêt pour le Gouvernement et le peuple salvadoriens cette vingt-troisième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

C'est pour notre pays un honneur considérable de servir d'amphitryon à un groupe aussi sélect et distingué de délégués, observateurs et fonctionnaires de la FAO, que nous remercions d'ores et déjà de leur visite qui nous honore.

Je vous remercie.

DECLARATION DE M. JACQUES DIOUF,
DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

*Monsieur le Président,
Monsieur le Président indépendant du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation, délégués et observateurs,
Mesdames et Messieurs,*

1. Je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance au Gouvernement et au peuple salvadoriens pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux représentants des Etats Membres et au personnel de l'Organisation participant à la vingt-troisième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que pour leur généreuse hospitalité. El Salvador est un pays au grand coeur; c'est aussi un pays qui peut apprécier l'importance du redressement économique et social après de nombreuses années de difficultés intérieures.

2. Je saisis cette occasion de féliciter M. Carlos Rafael Mejía Alférez, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République d'El Salvador, de son élection à l'unanimité à la présidence de la Conférence. Je vous souhaite, Monsieur le Ministre, tout le succès possible dans cette fonction que vous assumerez, j'en suis sûr, en guide avisé. Permettez-moi, Monsieur le Président, de souhaiter la bienvenue aux Ministres et Chefs de délégation participant à cette session d'ouverture de la Conférence régionale. Leur présence contribuera à faire de cette Conférence un événement marquant dans notre région confrontée, comme le reste du monde, aux questions capitales de la sécurité alimentaire et du développement économique durable.

PERSPECTIVES REGIONALES ET INCIDENCES SUR LE SECTEUR AGRICOLE

3. Il y a dix ans, plusieurs de nos Etats Membres d'Amérique centrale souffraient de troubles civils. Aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir dire que ces Etats Membres, y compris notre pays hôte, vivent en paix. Il y a dix ans, nombre des Etats Membres de la région Amérique latine et Caraïbes étaient confrontés à une grave crise de la dette qui épuisait leurs ressources et freinait considérablement leur croissance et leur développement. La dette extérieure est encore un obstacle majeur à une reprise pleine et entière, mais ses effets ont été quelque peu atténués grâce la réduction et à la restructuration de la dette et au déclin général des taux d'intérêt depuis le début des années 90. En outre, un certain nombre de pays ont cherché à créer des conditions favorables à l'investissement et à la croissance. Un nouveau climat de confiance qui s'est instauré dans la région attire d'importants flux d'investissements dans de nombreux Etats Membres, inversant les tendances des années 80. Pendant la même période, le commerce extérieur a progressé rapidement, les importations augmentant plus vite que les exportations, grâce surtout aux besoins d'investissement en biens d'équipement. L'intégration régionale a elle aussi nettement progressé, dans la mesure où les pays de la région cherchent à bénéficier des avantages de marchés intérieurs plus vastes, et pour contrebalancer les autres regroupements régionaux en cours.

4. Les quatre premières années de la présente décennie ont été des années de reprise économique dans la plupart des pays de la région. La croissance - de 3,2 pour cent en 1993 - a été vigoureuse confirmant les résultats des deux années précédentes, tout en étant nettement inférieure à ceux des années 60 et 70. Dans certains pays, l'impact à court terme des réformes macro-économiques a été particulièrement sévère, accentuant le dénuement des plus pauvres, notamment dans les zones rurales. En vérité, l'ONU estime que quelque 13 pour cent (59 millions) de la population régionale souffrent de malnutrition chronique et 4 pour cent (18 millions) de malnutrition aiguë.

5. Malgré des comparaisons favorables avec d'autres régions, ces statistiques n'ont rien d'enthousiasmant dans une région plus qu'autosuffisante sur le plan alimentaire. De toute évidence, des efforts importants seront nécessaires pour élargir la base de la reprise économique et étendre ses bénéfices aux vastes couches de la société qui continuent à vivre dans une extrême pauvreté. On espère que les mesures d'ajustement structurel produiront à moyen et long termes des dividendes, tels qu'une amélioration des rendements et une plus grande stabilité, et permettront aux gouvernements de la région de passer de la gestion de la crise à des préoccupations plus structurelles et sociales.

6. Comparés à ceux d'autres secteurs, les résultats de l'agriculture régionale sont loin d'être remarquables. La production agricole régionale a augmenté en moyenne de 1,2 pour cent par an entre 1990 et 1993, soit la moitié du taux de croissance annuel moyen de la décennie précédente. En fait, en 1993, l'indice de la production agricole a baissé de près de 1 pour cent par rapport à l'année précédente.

7. Le secteur a continué à ressentir fortement les effets de l'environnement macro-économique général. L'application des mesures de stabilisation a limité les capacités d'intervention de soutien des gouvernements et, par contrecoup, la capacité de production et d'exportation du secteur. Parmi les autres facteurs, on peut citer la surévaluation des monnaies entraînant une perte de compétitivité; la baisse de la demande de produits agricoles et le protectionnisme persistant des principaux marchés d'exportation de la région.

PERSPECTIVES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

8. La région Amérique latine et Caraïbes est riche en ressources naturelles et a, globalement, les moyens de satisfaire les besoins alimentaires, tout en conservant des excédents importants pour l'exportation. Les résultats du secteur agricole de ces dernières années témoignent, toutefois, de la mesure dans laquelle ce potentiel pourrait encore être exploité.

9. Sur le plan agricole, la région présente des contrastes marqués. Si certains pays ont fait un grand pas en avant en matière de production et d'exportation, d'autres restent à la traîne et, dans certains, le secteur agricole est même en perte de vitesse. Bien que le développement technologique ait atteint un niveau relativement élevé à l'échelle régionale, sa généralisation demeure extrêmement difficile. Dans chaque secteur, la dichotomie ne fait que croître entre les entreprises à forte intensité de technologie et de capitaux et orientées vers l'exportation, d'une part, et le secteur agricole traditionnel, sur petites exploitations à faible intensité de technologie et orientées vers la satisfaction des besoins locaux, d'autre part. Ces caractéristiques structurelles font qu'une fraction seulement de la population rurale bénéficie des retombées des innovations technologiques et de l'accroissement de la productivité qui en résulte. De toute évidence, dans de nombreux Etats Membres, les services gouvernementaux d'appui aux petits agriculteurs et aux artisans-pêcheurs, y compris le crédit, sont encore insuffisants. Ce secteur, toutefois, continuera à jouer un rôle critique dans les efforts faits pour assurer durablement la sécurité alimentaire de tous.

10. Aux problèmes structurels traditionnels s'ajoutent de nouvelles pressions sur le secteur induites par les politiques d'ajustement et les changements macro-économiques. Ces politiques sont fondées sur la déréglementation des marchés, la suppression des subventions et la réduction des obstacles aux importations. Des politiques sectorielles appropriées sont nécessaires pour contrecarrer ou modifier l'impact à court terme de ces mesures et conduire à la transformation à long terme du secteur.

11. La conclusion des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round laisse espérer une certaine amélioration du cadre politique international dans lequel se déroulera le commerce agricole au cours des années à venir. Dans ce contexte, le relèvement récent des prix agricoles de certains des principaux produits d'exportation de la région est encourageant. Mais, si la suppression des obstacles tarifaires donne l'occasion à la région d'établir et de prouver sa compétitivité sur les marchés mondiaux, elle risque aussi d'entraîner d'autres formes de protectionnisme, par le biais, notamment, d'obstacles non tarifaires.

12. Monsieur le Président, Messieurs les délégués, cette région est l'une des dernières frontières agricoles du monde et le dépositaire de ressources génétiques d'une extrême richesse. Sa contribution potentielle au maintien de la biodiversité commence seulement à bénéficier de l'attention qu'elle mérite et on attend d'elle des leçons sur la façon de parvenir à un équilibre efficace entre production agricole et conservation de la biodiversité.

13. Le grand défi qui se pose à la région ne consiste donc pas seulement à assurer la croissance dans l'équité, mais aussi à trouver l'équilibre approprié entre les variables de la croissance économique et de la durabilité de l'environnement. Etant donné que la pauvreté en général, et la pauvreté rurale en particulier, sont une cause majeure d'épuisement des ressources naturelles, les politiques doivent répondre aux préoccupations des populations rurales en matière de répartition des revenus et de qualité de la vie grâce aux technologies qui contribuent à la conservation du sol, de l'eau, des forêts et de la biodiversité. Enfin, l'exploitation durable des ressources marines, tant dans les zones économiques exclusives qu'en haute mer, doit figurer au premier rang des préoccupations de la région.

ACTIVITES ET EFFORTS DE COOPERATION DE LA FAO DANS LA REGION

14. La FAO souhaite continuer à jouer un rôle majeur dans l'élaboration de stratégies régionales et nationales visant à satisfaire les besoins de sécurité alimentaire, et promouvoir des politiques de développement agricole et rural durable. Pour animer l'Organisation d'un nouveau souffle, j'ai placé au centre de mes propositions un effort systématique en vue d'utiliser au mieux les ressources agricoles existantes et de fournir des réponses efficaces permettant d'assurer des approvisionnements alimentaires réguliers dans tous les pays membres.

15. Les progrès technologiques importants réalisés dans certains pays de la région, l'existence de solides équipes de spécialistes et de techniciens parfaitement formés, et la présence de nombreuses institutions de très haut niveau en agriculture et dans les domaines apparentés, constituent un terrain fertile pour les initiatives de CTPD. A ce sujet, l'Organisation continue à promouvoir les échanges techniques entre institutions nationales susceptibles de concevoir et/ou d'adapter des technologies respectueuses de l'environnement.

16. J'ai le plaisir de vous annoncer que le système régional de réseaux de coopération technique, qui constitue le principal moyen de promotion de la CTPD, sera renforcé grâce au plan de la FAO qui vient d'être proposé pour la CTPD. Je suis convaincu que le texte du projet d'Accord aura l'approbation la plus large de vos gouvernements, afin que l'Organisation soit en mesure d'engager cette collaboration entre les Etats Membres en exécutant des projets conformément aux conditions contenues dans cet Accord.

17. La FAO s'est intéressée en particulier aux domaines suivants: relations entre politiques macro-économiques et politiques sectorielles; sécurité alimentaire; rôle de l'Etat et planification et formulation des politiques agricoles. La FAO a fourni des avis techniques à de nombreux Etats Membres de la région concernant l'introduction d'éléments nutritionnels dans les programmes et projets de développement agricole et rural; institutionnalisation des critères de contrôle de la qualité alimentaire dans les systèmes de vente des aliments sur la voie publique; promotion de la participation des femmes au processus de développement; création de programmes concernant la population et les établissements humains; promotion d'activités créatrices de revenus en milieu rural; prévention des pertes après récolte; accès des petits agriculteurs aux marchés et au crédit et organisation de services de soutien destinés aux petits agriculteurs et aux artisans-pêcheurs.

18. La FAO a fourni une assistance technique aux Etats Membres de la région pour élaborer des politiques visant à faciliter les exportations régulières de produits de la pêche, consolidant ainsi les gains importants en devises qui en découlent. Dans le contexte du GATT, pour encourager les pays importateurs de poisson à adhérer aux règles du GATT concernant le commerce international, la FAO est sur le point d'inclure un chapitre sur les pratiques après récolte et sur le commerce dans son Code de conduite pour la pêche responsable. En vue de conserver plus efficacement et de gérer aux plans national et régional les stocks de poisson et de décourager la surexploitation, la FAO aide les pays

d'Amérique latine et des Caraïbes à participer activement aux débats en cours à la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs. Elle continuera aussi à appuyer INFOPESCA, Organisation intergouvernementale désormais autonome dont le Siège est à Montevideo (Uruguay), en lui communiquant des informations sur les perspectives internationales des marchés du poisson.

19. Conformément aux recommandations de la CNUED, la FAO a lancé un certain nombre d'activités relatives aux domaines suivants: conservation et exploitation durable des ressources forestières; lutte contre la désertification; conservation et utilisation rationnelle de la biodiversité animale et végétale; applications de la biotechnologie; qualité de l'eau pour l'agriculture; pratiques d'aménagement raisonné des eaux intérieures et marines. La dix-huitième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Maldonado, Uruguay, 6-10 décembre 1993), a confié aux gouvernements la responsabilité essentielle de l'application des recommandations de la CNUED et proposé qu'ils lancent des campagnes énergiques concernant l'utilisation durable des forêts pour la conservation de l'écosystème. La FAO, en tant que maître d'oeuvre pour les chapitres du Programme "Action 21" traitant des activités de la CNUED relatives à la foresterie, contribuera à ces efforts. En particulier, la FAO organisera les six Commissions régionales des forêts avant la réunion de 1995 de la Commission du développement durable pour étudier les perspectives régionales des questions à l'ordre du jour. Un examen du rôle de l'Organisation en matière d'aménagement durable des forêts et de promotion des principes de la CNUED, a permis d'évoquer le renforcement du Programme forestier de la FAO.

20. La globalisation du commerce mondial, l'ouverture des marchés d'Europe orientale, le Marché commun européen, l'ALENA, les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et les plans d'intégration ont soulevé des questions brûlantes de compétitivité dans le commerce national et extérieur des produits agricoles primaires et transformés. La FAO continuera à évaluer les effets de ces régimes commerciaux sur l'agriculture des Etats Membres, et les moyens d'améliorer la compétitivité des produits.

21. J'ai le plaisir de vous informer que le Programme de terrain de la FAO parraine actuellement 163 projets dans la région pour une valeur totale d'environ 136,6 millions de dollars E.-U. (contre 126,7 millions de dollars E.-U. en 1992). Cinquante pour cent de ces projets, d'un montant de 13,3 millions de dollars E.-U. sont financés par le Programme de coopération technique de la FAO. Les projets financés par des fonds fiduciaires représentent maintenant quelque 103 millions de dollars E.-U., soit cinq fois plus que les projets financés dans le cadre du Programme PNUD/FAO. La part croissante des projets de fonds fiduciaires est un signe de bonne santé pour l'avenir, vu la réduction des projets exécutés par les institutions spécialisées depuis l'application des nouveaux arrangements concernant le remboursement des dépenses d'appui du PNUD. Cela indique aussi, j'en suis sûr, une plus grande volonté des Etats Membres d'approfondir leur coopération directe avec l'Organisation.

22. Les efforts de coopération institutionnelle facilitent la mobilisation des ressources techniques, financières et infrastructurelles. La FAO est convaincue de l'utilité de ces efforts non seulement pour permettre de faire appel à un plus grand éventail d'experts spécialisés, mais aussi pour compléter les ressources du Programme ordinaire et les ressources extrabudgétaires. La FAO s'est donc employée à mettre en place d'étroites relations de travail avec les principales organisations intergouvernementales régionales et non gouvernementales, professionnelles ou spécialisées concernées par le développement agricole. L'Organisation a été représentée ces deux dernières années à l'occasion des réunions et manifestations de l'Organisation des Etats américains (OEA), de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), du Système économique latino-américain (SELA), du Centre de recherche et de formation en matière d'agriculture tropicale (CATIE), de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), de la Banque de développement des Caraïbes (BDC), de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), du Marché commun austral (MERCOSUR), du Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC) et autres.

23. Les fonctionnaires, les consultants et les stagiaires de la FAO ont fourni un appui technique à un certain nombre d'activités conjointes résultant d'accords de coopération déjà en vigueur avec certaines de ces institutions. L'Organisation a aussi participé aux manifestations techniques qu'elles parrainent, par

exemple en réunissant des consultations d'experts nationaux sur des problèmes spécifiques et des solutions envisagées, et grâce à la publication conjointe de documents et études.

24. Je constate des partenariats plus nombreux entre les ONG et les organismes intergouvernementaux, à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies. M'inspirant de cette évolution, j'ai l'intention d'utiliser efficacement les mécanismes de coopération existant entre les organismes intergouvernementaux, les ONG et le secteur privé pour exécuter les programmes de la FAO dans toute la région.

25. Mesdames et Messieurs les délégués, j'appelle en particulier votre attention sur la signature d'un accord qui vise à intensifier les efforts de coopération entre la FAO et l'IICA dans les domaines liés au développement agricole. Le document LARC/94/INF/11 illustre pleinement le processus qui a été poursuivi à cet effet, et les résultats déjà obtenus.

26. J'ai aussi le plaisir de constater que la Banque interaméricaine de développement (BID) a souhaité relancer ses activités de coopération avec la FAO. Un nouveau projet d'accord est actuellement en préparation, afin d'élargir la collaboration tant dans le domaine des politiques que pour la préparation des projets d'investissement.

27. La Société andine de développement (SAD) a demandé l'aide de la FAO pour achever de mettre au point une étude sur les prêts à l'agriculture dans les pays du Pacte andin. Un programme de travail conjoint a été lancé, axé sur un pays d'Amérique centrale cette année, et d'autres activités conjointes sont prévues pour l'année prochaine.

28. La Communauté des Caraïbes a aussi intéressé la FAO. La FAO a l'intention de travailler avec la Banque de développement des Caraïbes à la formulation de projets de diversification agricole, et à la réalisation d'études subsectorielles sur les ressources en eau, l'aménagement des terres et le développement durable.

29. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, si je me suis un peu attardé sur ce tableau des partenariats élargis et des efforts de collaboration, c'est pour partager avec vous l'espoir qu'une FAO revigorée peut être plus active, plus efficace et plus attentive aux besoins de ses Etats Membres, et qu'elle travaillera avec d'autres organisations qui sont aussi vos organisations.

EVENEMENTS RECENTS A LA FAO ET REUNIONS PREVUES

30. La confirmation par le Conseil à sa cent sixième session de mes propositions pour une organisation revigorée et plus efficace reposait sur les principes suivants: renforcement de la FAO en tant que centre d'excellence; poursuite et intensification de la décentralisation; rationalisation des activités opérationnelles grâce à la réorganisation des structures; recherche d'une plus grande efficacité et de modalités d'action moins coûteuses et recentrage des priorités. Le document LARC/94/INF/8 contient les conclusions adoptées par le Conseil.

31. Vous comprendrez sans mal que l'application de ces mesures sera une opération complexe qui devra être échelonnée sur plusieurs phases minutieusement planifiées et articulées. J'ai l'intention de mettre en oeuvre un premier train de mesures pendant l'exercice biennal en cours, tandis que d'autres mesures seront appliquées dans le cadre du Programme de travail et budget qui sera proposé pour 1996-97 et du prochain Plan à moyen terme, dont la présentation sera modifiée en conséquence.

32. En ce qui concerne le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, j'ai l'intention de renforcer progressivement ses ressources humaines et financières de façon à ce qu'il dispose d'une équipe multidisciplinaire pour couvrir les domaines techniques pertinents et d'une masse critique d'experts. Un bureau sous-régional pour les Caraïbes sera aussi créé, et doté d'une équipe de techniciens composée en fonction des besoins spécifiques de la sous-région. L'emplacement de ce bureau sous-régional fait l'objet de consultations avec les pays directement concernés.

33. Je réaffirme mon intention d'organiser le redéploiement du personnel de la FAO actuellement affecté à la Division mixte FAO/CEPALC de l'agriculture. Cela me permettra d'augmenter les ressources en personnel disponibles pour renforcer nos structures régionales et sous-régionales.

34. Pendant la période intérimaire de restructuration, la FAO, par le biais de son Bureau régional, continuera à exécuter ses programmes dans la région.

35. Je voudrais aussi appeler votre attention sur le fait que, les trois prochaines années verront se dérouler trois événements d'une importance capitale pour l'Organisation. Le premier sera le cinquantième anniversaire de l'Organisation, en 1995, qui sera célébré avec solennité au Château Frontenac à Québec, où l'Organisation a vu le jour le 16 octobre 1945. Je remercie le Gouvernement canadien qui, avec celui de la province de Québec, a offert d'accueillir et d'organiser cette manifestation. Je vous invite à consulter le document LARC/94/INF/7 qui comprend le projet de Déclaration du Cinquantenaire. Vous vous souviendrez que, par sa Résolution 4/93, la Conférence de la FAO m'a demandé de soumettre ce projet de déclaration, pour observations appropriées, à toutes les Conférences régionales en 1994, ainsi qu'à la session du Conseil de juin 1995. Ce texte sera aussi présenté à une réunion ministérielle qui aura lieu à Québec en octobre 1995, puis à la vingt-huitième session de la Conférence, en novembre 1995, pour adoption définitive. Je souhaite recevoir vos observations et suggestions sur le projet de déclaration qui figure dans le document LARC/94/INF/7.

36. J'ai aussi l'intention de convoquer un Sommet mondial de l'alimentation dans le courant du premier trimestre de 1996. Bien que des progrès considérables aient été accomplis pour améliorer la sécurité alimentaire, comme le prouve l'augmentation substantielle des approvisionnements totaux, tant à l'échelon mondial que dans les pays, nous sommes toujours confrontés à une situation tragique et inacceptable, qui veut que 800 millions de personnes n'aient pas assez à manger. Environ 192 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition protéino-calorique aiguë ou chronique. Je suis donc convaincu que le moment est venu, plus de vingt ans après la Conférence mondiale sur l'alimentation, d'examiner de manière approfondie les raisons de ce déséquilibre. Cette Conférence sera aussi l'occasion de rechercher les mesures à prendre collectivement pour débarrasser du fléau de la faim et de la malnutrition un monde qui compte déjà 5,5 milliards d'habitants, et qui en comptera 9 milliards d'ici l'an 2030. Les objectifs de ce Sommet ainsi que le programme du processus de consultation sont décrits dans le document LARC/94/INF/10. Je souhaite vivement recevoir vos avis et vos observations sur ce document.

37. Enfin, les préparatifs de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques, parrainée par la FAO et qui se tiendra en Allemagne en juin 1996, sont en cours. Ils ont été rendus possibles grâce à la générosité d'un certain nombre de gouvernements et aboutiront à la publication d'un grand rapport sur l'état des ressources phytogénétiques mondiales et d'un plan d'action mondial, avec indication des coûts y relatifs. La préparation de ce rapport est un élément majeur de la réponse de la FAO à la Convention sur la diversité biologique. L'objectif est de mettre en route un processus participatif, laissé à l'initiative des pays, qui contribuera à transformer les éléments pertinents du processus de la CNUED (et Convention sur la diversité biologique, notamment) en programme global orienté vers l'action. La participation active de tous les pays à cette entreprise de la FAO est indispensable et vivement encouragée.

38. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis sûr que vous me permettrez de vous remercier de votre attention. Je souhaite que vos délibérations soient couronnées de succès tout au long de cette Conférence régionale. J'attends avec impatience les résultats de vos délibérations et je vous assure de mon total dévouement et de ma plus grande confiance dans nos efforts conjugués.

Je vous remercie.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'EL SALVADOR,
ARMANDO CALDERON SOL

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République d'El Salvador, nous avons la satisfaction particulière de souhaiter cordialement la bienvenue aux Ministres et Vice-Ministres de l'agriculture des pays amis, ainsi qu'aux personnalités représentant des organismes internationaux qui participent à la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

La tenue de cette réunion extraordinaire, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, constitue pour notre pays un honneur et un événement d'une grande importance, car elle permettra d'analyser et d'envisager avec réalisme et dans un esprit visionnaire la survie de nos peuples.

En premier lieu, nous souhaitons exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple salvadoriens, notre sincère gratitude à la FAO pour l'appui qu'elle nous a fourni en vue de la réalisation d'importants projets de développement dont toute la population a bénéficié.

Nous partageons avec les gouvernements et les organismes internationaux le souci de l'avenir de l'humanité, sur les plans de l'alimentation et de la santé.

Pour la plupart des pays en développement, le fond du problème réside dans un mauvais usage des ressources naturelles et l'utilisation de technologies agricoles inappropriées, ce qui explique les faibles niveaux de productivité.

Associé à l'augmentation de la demande de vivres liée à l'accroissement de la population, ce problème crée une situation explosive que seul un effort concerté des nations et des organismes internationaux comme la FAO permettra de désamorcer.

Il est certain que dans nos pays, grâce à l'assistance technique de la FAO et d'autres organismes internationaux, nous avons réussi à introduire des changements substantiels en faveur du développement des activités agricoles.

La modernisation progressive de nos économies a exigé, et exige encore, l'élaboration de politiques et de stratégies agricoles adaptées aux besoins économiques et sociaux de chaque nation.

J'évoquerai brièvement, si vous me le permettez, la problématique salvadorienne en matière de développement agricole et rural.

En premier lieu, nous sommes confrontés à une population de 5 millions d'habitants, rassemblée sur un territoire limité, où les terres agricoles sont rares.

L'augmentation progressive de la densité de la population, qui dépasse déjà les 250 habitants au kilomètre carré, et l'exploitation abusive de la terre ont entraîné une grave dégradation de l'environnement.

Le défrichage de grandes superficies boisées, pour faciliter les travaux agricoles et l'élevage, a conduit à l'épuisement des couches aquifères et a entraîné une raréfaction des activités productives, surtout dans les grandes concentrations urbaines.

Pour rétablir l'équilibre entre le développement agricole et la préservation de l'environnement, notre gouvernement a commencé à appliquer un Plan national de développement agricole, qui vise essentiellement à encourager la production, dans le respect des concepts d'efficacité écologique, de modernité et de rentabilité.

Nous sommes également en train de renforcer le cadre juridique et l'efficacité institutionnelle du gouvernement et du secteur privé afin d'approfondir et de consolider le concept de révolution technologique dans l'agriculture salvadorienne.

Notre ambition est de diversifier la base productive agricole en adoptant des systèmes de production de substitution, qui permettent de répondre de manière satisfaisante à la demande alimentaire de la population.

Nous cherchons à assurer l'utilisation rationnelle des ressources nationales et la protection du patrimoine écologique du pays. Nous savons que le développement économique ne peut être obtenu aux dépens de l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous renforçons l'infrastructure institutionnelle, de façon à mettre en oeuvre des programmes spéciaux de protection et d'amélioration de l'environnement qui rendent possible le développement durable que nous souhaitons tant.

Notre Plan de développement agricole vise à renforcer les capacités du secteur et à le rendre compétitif, compte tenu de l'ouverture commerciale qui se dessine en Amérique centrale et au niveau interrégional.

Chers amis, il est extrêmement significatif que cette vingt-troisième Conférence régionale se tienne dans un pays d'Amérique centrale, où les populations et les gouvernements sont en train de lancer un processus d'intégration régionale.

Il est significatif également que notre pays soit en train de consolider la démocratie en la fondant sur la paix et que nous travaillions avec ardeur à supprimer les causes de l'extrême pauvreté et de la marginalisation sociale.

Nous nous réjouissons que vous vous soyez réunis ici pour rechercher, dans une ambiance internationale, les solutions les plus simples et les plus rapides au problème de l'alimentation de nos populations, à l'aide des instruments les plus modernes de la science et de la technologie.

Au nom du Gouvernement de la République d'El Salvador, j'ai l'honneur et le privilège de déclarer solennellement ouverte la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Nous félicitons le Comité technique de son excellent travail préparatoire et souhaitons à toutes les nations des résultats fructueux.

Je vous remercie.

Etats Membres de la FAO desservis par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (au 2 octobre 1992)

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	El Salvador	Paraguay
Bahamas	Equateur	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Brésil	Haïti	Sainte-Lucie
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Costa Rica	Mexique	Uruguay
Cuba	Nicaragua	Venezuela

Lieu et date des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Première	—	Quito, Equateur, 18-25 septembre 1949
Deuxième	—	Montevideo, Uruguay, 1-12 décembre 1950
Troisième	—	Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
Quatrième	—	Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
Cinquième	—	San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
Sixième	—	Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
Septième	—	Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
Huitième	—	Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
Neuvième	—	Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
Dixième	—	Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
Onzième	—	Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
Douzième	—	Cali, Colombie, 21 août-2 septembre 1972
Treizième	—	Panama, Panama, 12-23 août 1974
Quatorzième	—	Lima, Pérou, 21-29 avril 1976
Quinzième	—	Montevideo, Uruguay, 8-19 août 1978
Seizième	—	La Havane, Cuba, 26 août-6 septembre 1980
Dix-septième	—	Managua, Nicaragua, 30 août-10 septembre 1982
Dix-huitième	—	Buenos Aires, Argentine, 6-15 août 1984
Dix-neuvième	—	La Barbade, 5-13 août 1986
Vingtième	—	Recife, Brésil, 2-7 octobre 1988
Vingt et unième	—	Santiago, Chili, 9-13 juillet 1990
Vingt-deuxième	—	Montevideo, Uruguay, 28 septembre-2 octobre 1992
Vingt-troisième	—	San Salvador, El Salvador, 29 août-2 septembre 1994

